

69.8

LES
RÉHABILITÉES

LES RÉHABILITÉES

PAR

LE R. P. M. JEAN-JOSEPH LATASTE

DES FRÈRES PRÊCHEURS

« — Et le Roi leur dira : « Venez, les bénis de mon Père... car j'étais en prison, et vous êtes venus à moi... j'étais sans asile, et vous m'avez recueilli... »

— « Mais quand donc, Seigneur, avez-vous été sans asile et nous vous avons recueilli, en prison et nous sommes venus à vous?... »

— « En vérité je vous le dis, chaque fois que vous avez fait ces choses *aux plus petits* d'entre mes frères, *c'est à moi-même que vous l'avez fait....*

Chaque fois que *vous refusez de le faire* aux plus humbles d'entr'eux, *c'est à moi-même que vous le refusez. »*

(S. MATTH. XXV.)

UN FRANC

Au profit de l'Œuvre

PARIS

V^e POUSSIELGUE-RUSAND ET FILS

Rue Cassette, 27.

MAI 1866

(TOUS DROITS RÉSERVÉS)

APPROBATIONS DE L'ORDRE.

LU ET APPROUVÉ,

A Flavigny, le 5 février 1866.

Fr. AUG. MARTIN,

DES FRÈRES PRÊCHEURS,
MAÎTRE EN THÉOLOGIE.

A Paris, le 10 février 1866.

Fr. J.-M. LOUIS MONSABRÉ.

DES FRÈRES PRÊCHEURS.

IMPRIMATUR :

Fr. R.-C. MINJARD,

DES FRÈRES PRÊCHEURS,

Provincial de la Province de France.

Rome, le 7 avril 1866.

Mon révérend Père,

J'ai reçu votre envoi la semaine dernière, et aussitôt après les solennités de Pâques, je me suis empressé de prendre connaissance de votre brochure. Je l'ai lue avec un grand intérêt et la présenterai volontiers au Saint-Père. Je ne me dissimule pas que votre projet offre de nombreuses difficultés, mais enfin l'Œuvre en soi n'a rien que de possible, et comme elle est tout inspirée par un profond sentiment de foi et de charité, nous devons espérer que Dieu la bénira.

Comme la collecte que vous désirez faire n'est pas au profit de l'Ordre, je vous autorise à répandre votre brochure, et à recevoir les dons qu'elle provoquera dans toute l'étendue de la France.

Adieu, mon Révérend Père, je vous bénis en Notre-Seigneur et vous demande vos prières.

Fr. A. V. JANDEL,

Maitre général de l'Ordre des Frères-Prêcheurs.

APPROBATIONS

DE NOSSEIGNEURS LES ÉVÊQUES.

Nous aurions bien aimé que l'Œuvre commençât sans bruit, mais ce n'a pas été possible. Pour commencer il fallait des ressources, et, pour en avoir, il fallait parler.

Toutefois, avant que de rien entreprendre, ni rien demander à la charité publique, nous avons cru devoir soumettre notre pensée au jugement de Nosseigneurs les Évêques. Nous pouvons aujourd'hui appuyer notre faiblesse sur l'autorité incontestée de leur parole, abriter notre indignité personnelle sous leurs bénédictions.

— Nous avons reçu successivement les réponses approbatives de Nosseigneurs les Évêques de Nancy, Coutances, le Puy, Monseigneur l'Archevêque d'Aix, S. E. le Cardinal Archevêque de Bordeaux, Nosseigneurs de Montpellier, Orléans, Saint-Brieuc, Luçon, Moulins, Mende, Valence, Monseigneur l'Archevêque de Bourges...

Qu'on nous permette d'en citer seulement quelques-unes.

ÉVÊCHÉ DE NANCY ET DE TOUL.

Nancy, le 21 mars 1866.

Mon très-révérénd Père,

Je viens de lire votre charitable appel en faveur de l'Œuvre si chrétienne et si touchante de la réhabilitation des pauvres prisonnières. C'est une entreprise nécessaire autant que difficile, et à ce double titre elle doit être chère au cœur de Notre-Seigneur, comme à celui de tous ses vrais apôtres.

Que Dieu vous soutienne, mon Révérend Père, et qu'il vous donne le succès.

Vous trouverez sous ce pli ma faible offrande que je regrette de ne pouvoir faire plus large, mais aujourd'hui, vous le savez, les Évêques sont pauvres et les voix qui les sollicitent sont malheureusement bien nombreuses.

Croyez, mon Révérend Père, à mes sentiments dévoués en Notre-Seigneur.

† C., Évêque de Nancy.

ÉVÊCHÉ DU PUY.

Le Puy, le 23 mars 866.

Mon Révérend Père,

J'ai lu avec un vif intérêt votre brochure *les Réhabilités*. La pensée est parfaite, car elle donne la meilleure solution possible d'un problème jusqu'ici trop négligé, bien que d'une immense portée. Je ne puis donc qu'en désirer vivement la réalisation, bénir votre pieux dessein, et vous encourager dans la poursuite des moyens.

Je vous enverrai volontiers mon obole.

Recevez, Révérend Père, avec mes vœux pour le succès de votre OEuvre, l'assurance de mon dévouement en Notre-Seigneur.

† PIERRE, Ev. du Puy.

ARCHEVÊCHÉ D'AIX, ARLES ET EMBRUN.

Aix, le 23 mars 1866.

Mon Révérend Père,

Je me hâte de vous envoyer mon offrande. Ce n'est pas une maison de Béthanie, ce serait un grand nombre qu'il faudrait établir. Je souhaite que vous meniez votre projet à bonne fin; Il me paraît d'une difficile exécution, mais je forme des vœux pour que vous réussissiez. Que Dieu les accueille!

Recevez, mon Révérend Père, l'expression de mon affectueux dévouement.

† GEORGE, Archevêque d'Aix.

ÉVÊCHÉ DE MONTPELLIER.

Montpellier, 27 mars 1866.

Mon Révérend Père,

J'ai lu avec le plus vif intérêt de commisération chrétienne votre chaleureuse exposition de l'OEuvre des *Rehabilités* : je bénis cette OEuvre de toute mon âme.

Ah! je conçois la délicatesse des âmes pieuses qui voudront couvrir de leur couronne virginale ces fronts avilis et purifiés. Mais quelles épreuves ne faudra-t-il pas aux converties pour que leur vocation arrive au sommet de la vie religieuse?.. et cependant c'est la seule ressource.

Mon Révérend Père, vous avez étudié la question à la lueur des flammes de la divine charité, et tous mes vœux sont pour le succès de votre Œuvre. Quand elle sera dessinée, demandez-moi ma petite contribution, votre demande sera accueillie, et je serai heureux, malgré mes charges, de m'associer à votre zèle si charitable.

Tout à vous de cœur, pour l'amour de Celui qui s'est incliné à toutes nos misères.

† FRANÇOIS, Ev. de Montpellier.

ÉVÊCHÉ DE SAINT-BRIEUC ET TRÉGUIER.

Saint-Brieuc, le 31 mars 1866.

Mon Révérend Père,

Je vous envoie mon obole pour l'Œuvre des *Réhabilités*. C'est une sainte pensée, mais d'une exécution difficile.

Agréé, très-révérend Père, mes respects affectueux.

† A. Ev. de Saint-Brieuc.

ÉVÊCHÉ DE LUÇON.

Luçon, le 3 avril 1866.

Mon Révérend Père,

Je ne puis pour ma faible part qu'approuver l'Œuvre des *Réhabilités*, dont vous avez bien voulu m'entretenir. Cette œuvre arrive en son temps et à son heure pour répondre comme toutes celles que l'Église a enfantées à l'un des besoins de notre Société si florissante en apparence, et, au fond, rongée par le luxe et le sensualisme. Les âmes charitables vous comprendront ; mais il serait à désirer, plus encore dans l'intérêt de ceux qui ne donnent jamais que dans celui de votre Œuvre, que votre parole si ardente parvînt à vous créer des sympathies dans toutes les classes.

Pour mon compte, et malgré les charges qui m'accablent, je suis fort disposé à vous aider de tout mon pouvoir. Vous pouvez compter sur une somme de 500 francs, que je vous enverrai quand vous serez en mesure de commencer l'Œuvre.

Recevez, mon Révérend Père, l'assurance de mes sentiments les plus dévoués en Notre-Seigneur.

† CHARLES, Ev. de Luçon.

ÉVÊCHÉ DE MENDE.

Mende, le 18 avril 1866.

Mon Révérend Père,

Je ne puis qu'applaudir à votre pieux et charitable projet de l'œuvre des *Réhabilités*, lequel n'a pu être inspiré que par le plus pur amour de Notre-Seigneur et des âmes en lui. Il y avait là vraiment, je le reconnais avec vous, une lacune à combler, et je fais des vœux, mais des plus sincères, pour qu'il vous soit donné d'y parvenir...

— Dieu veuille que je puisse un jour apporter une pierre au nouvel édifice que vous voulez élever.

Veillez agréer, mon très-révérend Père, l'hommage de de mon religieux dévouement.

† JEAN-A.-MARIE, Ev. de Mende.

ÉVÊCHÉ DE VALENCE.

Valence, le 28 avril 1866.

Mon Révérend Père,

C'est avec un vif intérêt que j'ai admiré dans votre brochure la distinction de vos pensées, la pureté de votre style, la sainteté du but que vous vous proposez, autant que la richesse des moyens avec lesquels vous espérez l'atteindre.

Si, dans l'ordre des souffrances matérielles, l'œuvre la plus chrétienne est celle qui tend la main et ouvre le cœur à la plus profonde misère, dans l'ordre des douleurs morales, la plus grande œuvre que puisse inspirer la charité doit être celle qui va jusqu'au plus profond de l'abîme pour réhabiliter la victime qui a reçu le plus de blessures, et qui s'est affaissée sous les plus déplorables épreuves.

Cette œuvre est la vôtre, mon Révérend Père, et je vous en félicite de tout cœur, en bénissant vos efforts et en souhaitant à toutes vos espérances le plus paternel sourire de Dieu.

Mon offrande sera humble comme ma bourse, mais au moins ce sera une obole que vous aurez la bonté d'accepter comme le gage de tous mes sentiments de respect, de gratitude et de bien sincère dévouement.

Tout vôtre en Notre-Seigneur.

† FRANÇOIS, Ev. de Valence.

en faveur de ceux qui n'ont point la note.
N'est-il pas mieux de l'abandonner à elle-
même, ou du moins, avant de lui venir en aide,
commencer par nous placer nous-mêmes hors de
besoin?

Je ne l'ai pas pensé.
Je crois à une Providence toute particulière
pour les Ordres religieux. Au siècle dernier, ils
étaient riches et puissants, ils sont tombés : à
notre époque, ils sont pauvres et délaissés, et
grâce à Dieu et aux dons que Dieu inspire, ils
parviennent à se suffire cependant, et à se

Quelques mots de préambule.

*Je dois le déclarer en commençant. L'œuvre
des Réhabilités n'est pas l'œuvre de notre Ordre,
ni de notre Province, ni même, à proprement
parler, mon œuvre personnelle.*

Pourquoi donc cette brochure?

*Ceux qui ont étudié de près la situation
précaire des Ordres religieux en France, et com-
ment ils ont peine à se suffire à eux-mêmes, nos
amis, entr'autres, qui connaissent plus particu-
lièrement nos nécessités présentes, vont s'étonner
de me voir prendre la parole et tendre la main*

en faveur d'une œuvre qui n'est point la nôtre. N'eût-il pas mieux valu l'abandonner à elle-même, ou du moins, avant de lui venir en aide, commencer par nous placer nous-mêmes hors de besoin ?

Je ne l'ai pas pensé.

Je crois à une Providence toute particulière pour les Ordres religieux. Au siècle dernier, ils étaient riches et puissants, ils sont tombés : à notre époque, ils sont pauvres et délaissés, et grâces à Dieu et aux âmes que Dieu inspire, ils parviennent à se suffire cependant, et à se multiplier. L'Église de Jésus-Christ n'est pas régie par les lois vulgaires : tous les siècles l'ont expérimenté.

Je crois aussi à cette promesse évangélique :
« Donnez, et il vous sera donné. On versera dans
« vos mains à bonne et pleine mesure ; à mesure
« pressée et débordant de toute part ; car la me-
« sure dont vous vous serez servi pour les autres
« sera celle-là même dont on usera envers vous ¹. »
Dieu le sait bien, ce n'est pas l'espoir de cette
promesse qui me guide ; mais j'y compte pourtant
et je la rappelle pour expliquer ma démarche et
rassurer nos amis.

¹. S. Luc, vi, 38.

J'ai donc voulu — et mes supérieurs m'y ont autorisé — j'ai donc voulu m'employer de toutes mes forces, malgré nos propres nécessités, à ce qu'il soit pourvu aux nécessités des autres. Après tout, cette Œuvre n'est pas Notre Œuvre, c'est vrai; mais puisqu'il a plu à Dieu de m'initier un des premiers à la pensée de cette Œuvre, en me dévoilant dans ces âmes de Réhabilitées des merveilles de grâce que je ne soupçonnais même pas; puisqu'en diverses occasions et de différentes manières Dieu m'a clairement montré l'opportunité, l'urgence même de cette fondation, pourquoi garderais-je le silence ? « Il est « bon de taire le secret du Roi, mais les œuvres « de Dieu, il convient de les dire et de les publier¹. »

O Œuvre bien-aimée, Œuvre tombée du Cœur de Dieu ! comme Pierre, qui avait tout quitté pour Jésus-Christ, moi aussi je puis le dire : « Je n'ai ni or ni argent, mais ce que j'ai « je te le donne : Au nom de Jésus de Nazareth, « lève-toi et marche² ! » Encouragé par d'augustes approbations, je veux prendre en main ta cause, les coups dont tu seras menacée... Je pré-

1. Livre de Tobie, xii, 7.

2. Act. iii, 6.

senterai ma poitrine, et je les porterai. Je ne puis employer à ton service qu'une plume malhabile, inconnue, mais la voix d'un prêtre est toujours écoutée, quand elle plaide pour le bien! Au nom de Jésus de Nazareth, lève-toi donc, et marche! Prends ta place au soleil de la vie; Dieu te bénit, et tu vivras!

LES

RÉHABILITÉES

A MES CONCITOYENS

Celui qui vous parle est un inconnu ; mais ce qu'il veut vous dire vous touche de près ; car rien de grand et de généreux ne doit rester étranger au cœur de la France, surtout quand il s'agit de ses enfants et de ses enfants les plus délaissés.

Certes, s'il est une gloire qu'on ne peut refuser à Notre Siècle et à Notre Pays, c'est celle d'avoir été bienfaisants. On peut leur reprocher bien des choses, peut-être, mais non pas d'avoir méconnu les droits de l'infortune. Au lieu que, dans les sociétés antiques, le pauvre, le faible, les malheureux de toutes sortes étaient méprisés, opprimés souvent ; aujourd'hui chacun veut leur tendre la main. Depuis que l'Église du Christ, marchant sur les pas de son Chef, s'est déclarée hautement leur protectrice et leur mère, toutes les sectes et tous les partis se sont

efforcés d'imiter son exemple; nul ne veut rester en arrière; nul surtout ne veut paraître en retard sur ce point. La philanthropie et la fraternité civique ont arboré partout leur drapeau, depuis que la charité chrétienne a fait admirer et respecter le sien sur toutes les plages et sous tous les soleils. Notre Siècle (nul ne songera seulement à le contester), notre Siècle est le Siècle de la Bienfaisance; et par tout ce qu'il fait, par tout ce que nous voyons autour de nous, il montre assez qu'il est tourmenté du besoin de remédier à tous les maux.

Que lui reste-t-il à faire?

A voir le nombre considérable d'œuvres de charité établies en France, à voir tant de crèches et d'orphelinats pour les enfants, d'asiles pour les vieillards, d'hôpitaux pour les malades et les convalescents, de bureaux de charité pour secourir l'indigence, de sociétés de prévoyance et de secours pour la prévenir, d'ouvriers et d'ateliers de persévérance pour les jeunes filles exposées aux dangers du monde, de Miséricordes et de Refuges pour les femmes *repenties*, on croirait volontiers que la charité publique et privée ont épuisé toutes les infortunes et toutes les nécessités, et qu'il ne reste plus rien à faire désormais que soutenir et développer les œuvres déjà existantes.

Il n'en est rien cependant.

Je sais une plaie saignante de la société, et celle-là, nulle main pour la panser, nul cœur pour lui verser un baume efficace. Tous les ans les portes de nos grandes prisons s'ouvrent pour livrer passage à de pauvres créatures au front humilié et flétri. Ces femmes, elles ont failli autrefois; la justice les a frappées d'un arrêt mérité; mais ramenées au devoir par la souffrance et l'expiation, la justice ne les a pas relevées comme elles le méritaient. Elles

ont souffert dix ans, vingt ans peut-être ; elles ont rudement expié leur faute ; et pourtant, au sortir des cachots, elles ne rapportent dans le commerce des hommes qu'un nom à jamais déshonoré. Pauvres femmes !...

Ah ! Frères, connaissiez-vous cette misère-là ? Y aviez-vous songé quelquefois , et qu'a-t-on fait pour y porter remède ?

Un pauvre prêtre a cru que le moment était venu de combler cette lacune.

Il a pensé qu'il était temps de rendre à leur front la couronne tombée. — Les recueillir en une société d'âmes sans tache, vouées à Dieu , qui les prenant par la main comme des sœurs et, par des ascensions successives, les élevant à leur niveau, les confondraient dans leurs rangs, les abriteraient de leur pureté, partageraient avec elles leur nom, leur habit, leurs vœux, toute leur vie ; de telle sorte, que nul regard humain ne puisse plus discerner désormais les anciennes pécheresses de celles qui n'ont pas péché ; — les réhabiliter ainsi à la face de la terre, comme elles le sont déjà à la face du ciel , par là les consoler des souffrances du passé et les sauver des périls imminents de l'avenir ; adoucir les jours de leur exil en cette vie qui passe , leur préparer la gloire et le bonheur qui ne finiront pas.

Voilà son projet, voilà son rêve. Si étonnant qu'il paraisse, nous ne le croyons au-dessus ni des pensées, ni de la générosité de notre Temps. Nous ne croyons pas avoir trop présumé de Notre Siècle, ni de Vous, Frères, en comptant que vos sympathies étaient d'avance tout acquises à cette grande œuvre.

Nous venons hardiment soumettre à vos suffrages et recommander à votre cœur l'*Œuvre des Réhabilités* ou la

Maison de Béthanie ; et pour assurer auprès de vous le succès de notre démarche, nous n'avons qu'une chose à faire, et nous ne ferons qu'une chose : vous faire toucher du doigt la plaie et vous indiquer le remède en vous conviant à la guérir.

Vous connaîtrez par là, et le but que nous voulons atteindre et les moyens de le réaliser.

I

LA PLAIE A GUÉRIR

Si jamais vous avez passé devant une *Maison Centrale*, en lisant sur la porte d'entrée, écrit en grands caractères : *Maison de force et de correction*, vous avez tressailli. « C'est une maison de travaux forcés pour les femmes », avez-vous pensé; et je ne sais quel saisissement vous a pris, quels sentiments de dégoût et d'horreur ont monté de votre cœur à vos lèvres : « Ce sont des criminelles ! »

Oui, toutes ces femmes ont été criminelles; et vous jugez qu'elles le sont encore; vous vous trompez.

Il en est, — et plus qu'on ne le saurait croire, — il en est que vous entoureriez de respect, que vous estimeriez des âmes d'élite et des saintes aujourd'hui si, comme d'autres, elles pouvaient couvrir d'un voile impénétrable les hontes de leur passé.

Oui, elles furent criminelles; mais à quel âge? mais comment?

A l'âge de l'inexpérience et de la faiblesse ; à cet âge où la jeune fille, dans la classe pauvre du moins, est livrée à des mains étrangères, sans soutien, sans conseil, alors qu'elle en aurait le plus pressant besoin, alors que tout lui est danger autour d'elle, et qu'elle est à elle-même son plus grand danger. Plusieurs ont été condamnées, n'ayant encore que seize à dix-sept ans !

Et quel est leur crime ?

Leur histoire est bien simple. Je parle ici d'une certaine catégorie de détenues, ordinairement la plus nombreuse, la plus intéressante, la plus capable d'un retour sérieux, la plus apte à remonter courageusement l'âpre sentier du devoir et de la vertu. Je le répète, leur histoire est bien simple. Prenez les feuilles publiques, vous en lirez de semblables presque tous les jours... Elles ont failli devant Dieu d'abord, puis devant les hommes. Elles ont été faibles ; puis d'entraînements en entraînements, elles sont tombées dans le crime, d'autant plus infailliblement quelquefois, qu'elles avaient reçu une âme plus ardente et plus généreuse, et qu'elles étaient autrefois plus vertueuses. Elles ont voulu cacher aux hommes, à tout prix, ce qu'elles ne pouvaient cacher à Dieu ; elles ont fait disparaître, elles ont détruit, à peine nés, les fruits malheureux de leur faiblesse !...

Quel crime !... Il est vrai ; mais qui pourra dire et qui saura jamais tout ce que l'on a mis en œuvre souvent pour exploiter leur crédulité, égarer leur inexpérience, ébranler leur foi en la justice de Dieu, étouffer les cris importuns de leur conscience révoltée ? Quelles séductions d'abord puis quels délaissements elles ont essuyés ! Ah ! même entre les femmes les plus vertueuses, combien peut-être, à leur place, n'eussent pas fait autrement !...

Elles ont failli, c'est vrai; elles ont été dès lors justement punies, c'est bien vrai ! mais qui pourra dire et qui saura jamais combien de temps elles ont lutté avant de faillir ? Combien de fois, après être tombées, elles ont fait effort pour se relever et s'arracher enfin à l'horrible étreinte du vice ? Et elles ne l'ont pas pu ! Et on les en a détournées ; on les a retenues ; on les a ressaisies souvent par ruse ou par violence presque, au moment où elles allaient échapper !

S'il faut un témoignage à l'appui de mes paroles, permettez-moi de vous citer un orateur que vous ne récuserez pas sans doute, car il connaissait son Siècle pour avoir vécu de sa vie et l'avoir longtemps observé de près. Voici l'histoire de toutes ces malheureuses âmes, disait le Père Lacordaire : « Un jeune homme est illustre de sa naissance; il est riche, il est beau, il est lettré; il a les quatre ou cinq dons qui donnent une puissance irrésistible : la magie de la jeunesse, de la beauté, de la richesse, de la naissance et de la distinction d'esprit. « Quand on réunit ces quatre ou cinq choses, il n'est rien pour un quart d'heure qui ne nous cède. Eh bien ! cet enfant illustre et surchargé de grâces, il s'ennuie ! il ne sait que faire de sa personne; Dieu et le monde l'ont tellement comblé que la vie lui est à charge. Il promène autour de lui, dans le monde, ses superbes dédains. Il avise dans les rangs inférieurs, des âmes qui n'ont rien, qui vivent de leur travail, et il se fait une sorte de drame du plaisir de perdre ces créatures presque dénuées et qui vivent pieusement sous l'œil de Dieu, séparées de leurs familles et gagnant à peine leur pain de chaque jour. Le misérable touche à ces âmes et leur donne le coup que l'on donne à la fleur et qui

« la fait pencher pour ne se relever jamais. Et puis
« ensuite, ce drame d'un instant consommé, le lende-
« main en s'éveillant il regarde; il a oublié! Il ne re-
« trouve que lui-même, jeune, beau, riche, honoré et
« aimé; il est prêt, le soir, à recommencer ce qu'il a
« fait la veille, et prêt encore à oublier tous ces crimes
« qui enchaînent ses jours les uns aux autres ! »

Lisait-il assez dans le cœur de l'homme, et nul ne
pourra-t-il se reconnaître à ce tableau ?

Et vous, ô femmes vertueuses qui lisez ces lignes, vous
qui avez aussi connu ces combats et ces séductions peut-
être, vous qui mieux gardées ou mieux soutenues, avez
été plus heureuses dans la lutte, mais qui avez appris par
cette lutte même combien faible est le cœur de la femme,
en présence de ruses infernales et d'hypocrites protesta-
tions.... Ah! ne les méprisez pas sans retour. Ayez pitié
d'elles! Elles ne sont pas les seules coupables. Elles sont
les seules punies, parce que la justice humaine ne peut
juger que ce qui paraît, mais devant Dieu!... Vous l'avez
vu; combien d'hommes jouissent librement de la vie,
riches, heureux, honorés de leurs concitoyens et dignes de
l'être aujourd'hui, mais qui ne furent pas toujours sans
reproches, et qui, en remontant le cours inégal de leur
existence, à tel angle de leur route, à tel détour du chemin
de leur jeunesse, rencontreraient le secret perdu de tant de
chutes inattendues, mystérieuses, qui ont précipité des
jeunes filles, des enfants quelquefois, des bras de leur
mère aux pieds du Juge, de la vertueuse paix du foyer
domestique dans les couloirs déshonorés de nos grandes
prisons!

« Que celui qui se croit debout prenne garde de ne pas tomber, » nous dit l'Apôtre ¹. A l'âme la plus sainte il ne faut qu'un faux pas pour entraîner une chute, et une chute suffit pour conduire au crime souvent. C'est qu'il est bien dur de supporter une honte publique surtout quand on n'était pas encore fait à ce poids !

Les personnes déjà perverties ne reculent pas d'ordinaire devant le déshonneur : mais celles que jusque-là on croyait vertueuses et pures, quel courage il leur faut pour s'y résigner ! C'est alors que leur tête s'exalte et qu'elles en viennent au crime. Je n'oublierai jamais ce que me disait l'une d'elles : « J'avais vingt-cinq ans déjà : j'étais le mo-
« dèle de la paroisse : tout le monde m'estimait et m'ai-
« mait ; et voilà que je suis tombée ; ma mère elle-
« même n'en soupçonnait rien. On m'avait promis ma-
« riage et l'on m'a abandonnée. Le moment terrible ar-
« rivé, je n'ai pu supporter devant mes regards cette
« preuve irrécusable et vivante de mon déshonneur , je
« l'ai étouffé... Et me voilà ici ; et je ne puis le croire !
« Et bien souvent, la nuit, le jour, dans mon sommeil,
« dans mes repas, dans mes prières, — est-ce bien toi,
« me dis-je ? toi ici ? — Et je pleure ; et je crois rêver.
« D'autres fois je me surprends m'arrêtant dans mon tra-
« vail pour me dire les mêmes choses. Et alors une voix
« intérieure me crie : — Ce n'est que trop vrai ! mais
« hâte-toi ; reprends le travail bien vite ; car si ta tâche
« n'est pas achevée ce soir, tu le sais ? le cachot t'at-
« tend ! — Et je me hâte pour regagner le temps perdu ;
« et je pleure ; et je crois encore rêver : mais je vois bien
« enfin que je ne rêve pas. » — Pauvre femme !

1. S. Paul, 1^{re} Epître aux Corinthiens, x, 12.

*
**

Vous avez vu comment elles sont criminelles, laissez-moi vous dire maintenant comment elles ne le sont plus.

Voici un seul trait entre beaucoup d'autres.

Une femme avait été condamnée pour tentative d'empoisonnement sur la personne de son mari. Sa peine achevée, elle est rentrée au domicile conjugal.

Dernièrement le mari écrivait au digne aumônier qui se dévoue au salut et à la consolation de ces pauvres prisonnières :

« Monsieur l'Aumônier, êtes-vous le bon Dieu? Je serais
« tenté de le croire, en voyant la transformation vraiment
« miraculeuse opérée sur ma femme par son séjour dans
« votre maison. J'ai attendu trois ans pour vous l'écrire, je
« ne voulais pas en croire mes yeux ; mais il faut bien que
« je me rende à l'évidence. Monsieur l'Aumônier, quand
« je vous l'ai envoyée, ma femme était un démon; depuis
« que vous me l'avez rendue, c'est un ange. Pardonnez-moi
« de vous envoyer cette lettre toute souillée; elle est
« souillée de mes larmes. »

Voilà ce que peut devenir même une empoisonneuse sous l'action combinée de la verge de Dieu qui châtie et de sa grâce qui console. « Votre verge et votre bâton eux-mêmes sont devenus ma consolation, Seigneur ! » disait autrefois le Prophète ¹. — Que sera-ce donc des moins coupables ?

On ne saurait assez dire combien aujourd'hui elles sont différentes d'autrefois. La nourriture sobre et saine pourtant, le travail incessant et forcé, le *silence perpétuel*, la

1. Ps. xxiii, 4.

discipline vigilante, de sévères châtimens infligés avec une justice impartiale et une sage discrétion, toutes ces choses aidées et adoucies par les consolations de la Religion, les salutaires conseils du bon prêtre qui a accepté la délicate mission de les réconcilier à Dieu, les exemples de vertu que leur donnent continuellement tant de religieuses à la fois leurs maîtresses et leurs mères, toutes ces choses ont suffi à dompter et à assouplir les natures les plus rebelles, à mûrir celles qui n'étaient que légères et irréfléchies, à fixer ces imaginations vagabondes, à former enfin à des habitudes de régularité, de silence et de travail, ces femmes accoutumées jusque-là à suivre tous leurs caprices, à se laisser entraîner au courant de tous leurs désirs. En bien des âmes la transformation a été complète et vraiment miraculeuse, comme l'exprimait en termes si touchants la lettre que je rapportais tout à l'heure : « O mon Père, j'ai « été bien coupable,— j'ai bien offensé le bon Dieu,— j'ai « commis de grands crimes; » tel est le premier cri qui s'échappe de leurs lèvres, dès qu'elles ont trouvé le cœur d'un prêtre. Car elles sentent toute leur faute aujourd'hui, mieux que jamais elles ne l'ont sentie. Ce qui leur semblait autrefois fautes légères, bien pardonnables à leur jeunesse, leur apparaît maintenant dans toute sa laideur. C'est un effet analogue à celui que doivent éprouver les âmes coupables quand au sortir de cette vie, elles entrent au lieu de l'expiation. Le bandeau tombe, leurs yeux se dessillent, la lumière se fait ; et avec la lumière se lève en elles un immense repentir. — Mais, chose admirable ! quand du récit de leur passé vous en arrivez à l'état présent de leur âme, vous ne les reconnaissez plus. A part quelques infractions plus ou moins graves au règlement de la prison, on ne découvrirait pas dans les plus petits replis de leur âme une seule

faute sérieuse. Elles ont même une délicatesse de conscience qui ferait honneur à bien des âmes pieuses dans le monde et peut-être dans le cloître.

Je visitais dernièrement une de ces prisons. Je m'entretenais des détenues avec une religieuse qui, depuis longues années déjà, passe ses jours et je dirai presque ses nuits, au milieu de ces malheureuses. « Il y a ici, me « disait-elle, des âmes qui aiment Dieu de toutes leurs « forces et qui ne seraient pas déplacées dans la commu- « nauté la plus régulière, parmi les religieuses les plus « ferventes. » — « Et combien en comptez-vous ? » lui dis-je, tout heureux de rencontrer un témoignage si complètement en harmonie avec mes secrètes convictions. « Com- « bien en comptez-vous ? » — « J'estime, dit la bonne « sœur, qu'il y en a bien deux ou trois sur cent. » Le bon vieil aumônier s'était approché; il entendit ces dernières paroles, et il se récria : « Vous vous trompez, ma « sœur, répliqua-t-il avec vivacité, ce n'est pas deux ou « trois qu'il faut dire, mais vingt ou trente sur cent, qui « aiment le bon Dieu de toute leur âme. » Et il avait raison. Mais la bonne sœur me parlait d'âmes exceptionnelles. Ils étaient d'accord sur le fond; et je me réjouis de constater une fois de plus que tous ceux qui les approchent vraiment de près s'intéressent à ces âmes, les admirent et les aiment. Ce qui ne veut pas dire qu'il n'y en ait beaucoup de rebelles à la Grâce et d'incorrigibles.

*
**

Il est une chose qui, à mes yeux, atteste mieux encore chez elles une transformation radicale, c'est leur générosité à pardonner.

Ah ! pardonner n'est pas facile, surtout quand on a beaucoup et longtemps souffert. L'expérience l'a prouvé : pour avoir la force de pardonner, il faut être innocent, ou, si l'on est coupable, avoir de sa faute un profond repentir. Les cœurs criminels ne pardonnent pas ; ils le voudraient qu'ils ne le pourraient pas. — Elles pardonnent, c'est qu'en réalité elles ont cessé d'être criminelles.

Il n'en était pas ainsi d'abord ; aux premiers jours de leur réclusion elles avaient senti s'allumer aux bas-fonds de leur cœur une haine immense, implacable, telles qu'en engendrent d'ordinaire les amours coupables et déçus !... Ah ! c'est qu'il en est envers qui l'on a eu bien des torts ; j'en ai dit quelques mots en commençant, mais je sais là-dessus des histoires lamentables, telles, du reste, que les Gazettes des Tribunaux nous en rapportent quelquefois, et les tribunaux ne savent pas tout ! Ils ne peuvent dire que ce qu'ils voient et ne voient que ce qui est bien évident, mais ils ne pénètrent pas au fond des âmes... De pauvres jeunes filles lâchement et méchamment trompées, puis abandonnées, puis trahies et livrées à la Justice par ceux-là mêmes qui avaient été les premiers auteurs de leur chute et les instigateurs de leur crime ! Ce n'est pas tout ; il en est qui ont vu leur lâche accusateur (leur séducteur autrefois) révéler contre elles des circonstances aggravantes, inconnues de la Justice ; quelquefois inventer d'atroces calomnies dans le but, sans doute, de se débarrasser plus sûrement de leur victime, et d'affranchir ainsi leur âme, s'il était possible, de ce remords vivant !... J'ai vu, j'ai entendu ces choses ; et quand, ému moi-même de leur émotion, je n'osais qu'en tremblant les exhorte à tout oublier, à tout pardonner généreusement, j'entendais tomber de leurs lèvres cette parole vraiment héroïque :

« O mon Père, je leur pardonne à tous, de tout mon cœur. « J'ai trop besoin que le bon Dieu me pardonne! » Et quand je les invitais à aller plus loin, à imiter le Sauveur qui avait prié, Lui ! même pour ses bourreaux : « Je prie pour eux, me répondaient-elles, je prie pour leur conversion presque tous les jours. »

Pensez-vous que l'on ait quelque droit à être pardonnées, quand on sait pardonner soi-même si généreusement, en dépit de tant de souffrances?... Ah ! je l'ai souvent pensé, parmi ces âmes flétries, dégradées, en butte au mépris des hommes et rejetées de la Société, il en est plus d'une que le monde ignore, mais que Dieu connaît, plus d'une, douée d'une nature vraiment grande et généreuse qui eût pu devenir une femme digne d'honneur et une chrétienne admirable, si elle n'eût été jetée dans une fausse voie par une éducation viciée, des conseils perfides ou des exemples corrupteurs !... Rendues aujourd'hui par le malheur à leur noblesse et à leur pureté natives, elles n'ont pas cessé d'être un sujet d'opprobre aux yeux des hommes, que déjà, et depuis longtemps peut-être, devant Dieu et au regard des Anges, elles sont devenues un objet d'admiration, de respect et d'amour !

Ce qui montre bien encore que tout cela n'est pas hypocrisie chez ces femmes, que leur transformation, si étonnante qu'elle soit, est réelle et profonde en leur âme, c'est l'inconcevable résignation, je ne dis pas assez, c'est l'amour avec lequel elles portent le joug, si lourd cependant, de la prison. « Oh ! oui, mon Père », me disaient-elles (une année entre autres où j'étais allé leur prêcher une pre-

mière retraite), « oui, je suis bien malheureuse dans cette
« prison ; — c'est bien dur ; — j'ai bien souffert ; et pour-
« tant, il ne se passe pas de jour que je ne remercie le
« bon Dieu de m'avoir conduite ici. Oh ! je me sens si
« heureuse depuis que j'aime le bon Dieu ! — je n'aurais
« jamais cru qu'on pût trouver tant de joie à l'aimer !
« — je ne le connaissais pas autrefois ; — on m'avait bien
« dit ces choses, mais je ne les comprenais pas ; je n'y
« prenais pas garde. Oh ! si je l'avais connu comme je le
« connais aujourd'hui ! — Je ne serais pas ici, bien sûr. »
— « Vous l'aimez donc bien aujourd'hui, pauvre en-
« fant ? » leur disais-je. — « Oh ! oui, mon Père, de tout
« mon cœur, » répondaient-elles, en appuyant de toutes
leurs forces sur ces dernières paroles, comme un enfant
qui appuie ses lèvres bien fort sur le front de sa mère
pour lui mieux exprimer tout son amour ; et, disant cela,
elles pleuraient à chaudes larmes, et du milieu de leurs
larmes, elles ne se lassaient pas de redire, et de redire
encore : « Oh ! que je suis heureuse maintenant !...
« que je suis heureuse ! » — « Vous ne l'offenserez donc
« plus, le bon Dieu ? » — « Non ; non, mon Père,
c'est fini, pour la vie. Plutôt mourir mille fois... »
Et elles disaient ces choses avec un accent de conviction
qui faisait mal à qui savait ce qui les attend dans la vie...
et néanmoins je les laissais dans cette heureuse illusion ;
mais « que vont-elles devenir au sortir d'ici ? » me disais-je
en les quittant chaque soir.

*
* *
*

Oui, que vont-elles devenir? — Parmi ces âmes si bien transformées, il en est peu, mais il en est qui sont condamnées à *vie*. Ce sont peut-être les mieux partagées. C'est ce que m'exprimait l'une d'elles : « Dans les premiers
« temps, disait-elle, j'ai eu bien des tentations de découragement, de suicide même. Depuis que je connais
« Dieu et que je l'aime, je me suis dit : tu auras bien à souffrir toute ta vie, mais après!... Ici, du moins, je
« suis assurée de ne pas me séparer du bon Dieu, tant dis que dans le monde, si j'y retournais, je m'y perdrais peut-être! Ici, il faudrait bien le vouloir pour le faire. » Et je la confirmais dans cette pensée : « Vous
« êtes au Purgatoire, lui disais-je; au Purgatoire on souffre, mais l'on espère et l'on aime; et après le Purgatoire, c'est le ciel! »

Mais toutes n'en sont pas là. Il en est beaucoup d'autres qui dans quelques années, ou même dans quelques mois auront achevé leur peine. Où iront-elles?...

Dans leur famille? — Ce n'est pas possible, pour plusieurs du moins, je dirai même pour le grand nombre. Les unes n'en ont plus. — D'autres n'ont trouvé et ne trouveraient encore au foyer domestique qu'une école de corruption. — D'autres enfin appartiennent à d'honnêtes familles, il est vrai, mais elles ne pourraient reparaître sous le toit paternel sans raviver une blessure encore mal

cicatrisée et apporter sur des fronts qui ne le méritent pas le stigmatisme de leur déshonneur. Elles ne peuvent s'y résoudre. Elles croiraient commettre un nouveau crime; elles ne le veulent pas; et, dussent-elles périr de honte et de misère, elles n'y retourneront pas.

Que vont-elles donc devenir? Où aller?

Deux voies se présentent à elles : le monde d'un côté, de l'autre les maisons de Refuge ou de Repentir. « Allez, « leur dira-t-on, allez vous perdre parmi les flots de « cette multitude qui emplit nos grandes cités; ou bien « prenez ce chemin, il vous conduit au Repentir; ou cet « autre, il mène au Refuge; vous êtes pieuse, vous y pourrez gémir sur vos péchés. »

Eh bien! soit! Elle a choisi le monde; elle veut se cacher dans la foule. Qui songera à la repousser?... N'a-t-elle pas assez expié son crime? N'a-t-elle pas reconquis assez chèrement son droit de cité parmi les hommes? Ne pourra-t-elle pas vivre désormais humble et paisible au sein de la Société, gagnant péniblement son pain à la sueur de son front, mais honnête, vertueuse, chrétienne, et rachetant peu à peu, à force de patience et à force de vertu, sa part à l'estime et à l'affection publiques? — Qu'elle aille donc, les voies lui sont ouvertes!... Hélas! il n'en est pas ainsi. Quand une femme est tombée, si sa faute est patente, publique, affichée, devant les tribunaux surtout, c'est fini.... C'est une fleur flétrie, elle ne se relèvera plus. Elle est femme, et l'honneur de la femme, c'est la fragilité même : le Christ seul en posant son doigt

sacré sur son front, pourrait lui rendre son honneur une fois perdu. Nul homme ne le pourra ; nul seulement n'en prendra souci. Elle a beau faire, sa tache est ineffaçable, car le monde ne sait pas oublier. Il ne le peut pas même. Eh ! sait-il, lui, si cette âme est revenue au bien ? Sait-il si sa conversion est sincère, si elle sera durable surtout ?... Peut-il lire au fond des consciences ? — Non ; cette femme a été criminelle, voilà ce qu'il sait bien. Qu'elle soit vertueuse aujourd'hui, il l'ignore ; il a tout au moins le droit d'en douter ; et la voix de ses intérêts, qui est toujours le mieux écoutée, lui demandera toujours de s'en tenir à ce qui est certain, de préférence à ce qui n'est que problématique encore à ses yeux.

Une jeune détenue de la Maison Centrale de... était revenue à Dieu depuis bien des années ; les bonnes religieuses l'avaient remarquée entre toutes ses compagnes. Sa piété paraissait sincère ; sa conduite était irréprochable. La voilà qui va rentrer dans le monde ; elle n'a que cent et quelques francs d'économie, mais sa santé est excellente. Faite à une vie sobre et réglée, avec des doigts accoutumés à un travail incessant, elle espère bien, et amplement, gagner son nécessaire. Elle loue donc une modeste chambre dans l'une de nos grandes villes, et se met en quête de travail. Nul ne consent à l'employer. Les lettres de recommandations ne lui manquent pas ; mais encore veut-on savoir à qui l'on a affaire ; cela est bien naturel. Elle montre donc ses papiers, et tout le monde y apprend d'où elle sort ; c'en est assez pour inspirer la défiance. — On n'a pas besoin d'elle. On ne veut ni la prendre en service, ni l'accueillir dans un atelier, ni lui confier du travail chez elle. — Eh ! que sait-on ? Elle sort

d'une maison de voleuses¹, c'est une voleuse peut-être... On ne veut rien avoir à démêler avec elle; on n'en veut pas entendre parler. — Remontée dans sa pauvre et froide mansarde, elle se condamne au pain et à l'eau pour faire durer plus longtemps ses économies, et faute de mieux, emploie les longues heures du jour et ses veillées... à tricoter des bas! Mais les bas achevés, il faut les vendre. L'argent a bien baissé dans sa pauvre bourse. Elle sort, offre son travail à tout venant, dans les magasins, dans les maisons, dans les rues. Qui est-elle? Que nous veut-elle? — Nous n'avons pas besoin de bas? — Nous avons notre fournisseur. — Nous avons nos ouvrières... » Telles sont les réponses qu'elle reçoit. On la prend même pour ce qu'elle n'est pas, pour ce qu'elle fut peut-être, mais ce qu'elle ne sera plus jamais, à aucun prix. D'autres l'accusent de vagabondage; on la menace du dépôt de mendicité, de la police, que sais-je?... Jusqu'à ce qu'un jour, à bout de ressources, n'ayant plus de pain pour son repas, ni d'argent pour continuer son misérable loyer, voyant déjà s'entr'ouvrir sous ses pas, gueule béante, le gouffre du vice et de la misère où elle va tomber inévitablement... le désespoir ou plutôt une sainte indignation s'empare d'elle; elle entre dans une église, un jour de dimanche, court à la sainte table, arrache la nappe de communion et l'emportant sous ses bras, s'enfuit comme une criminelle.... On crie au vol! au scandale! au sacrilège! on s'empare d'elle, on la traîne en prison comme une impudente voleuse; et pendant que les hommes la chargeaient

1. Les voleuses, je l'ai dit, ne sont souvent que le petit nombre; mais le public ne distingue point. Dans le pays on ne les désigne toutes que sous ce nom flétrissant de *voleuses*. Combien cependant qui n'ont jamais eu même la pensée du vol!

ainsi de leurs imprécations, les Anges, j'en suis assuré, l'applaudissaient et la bénissaient; car ce qu'elle venait de faire, sous l'apparence d'un vol, n'était rien moins, dans ces conditions, qu'un acte de vertu héroïque. Elle sacrifiait librement sa liberté au devoir, à la sauvegarde de sa vertu !...

Quelques jours après cette scène, la police ramenait à la prison de... une jeune détenue que les bonnes religieuses eurent bien vite reconnue; et comme elles s'attristaient de son retour inattendu. « Ici, du « moins, en travaillant et en souffrant, j'aurai du « pain, répondit-elle, et je pourrai rester fidèle à mon « Dieu. »

Et voilà ce qui attend dans le monde les meilleures d'entre ces femmes, pauvres parias de la société! Quant aux autres (toutes n'ont pas une âme aussi énergiquement trempée), ce qu'elles deviennent, on le devine aisément. Tout d'abord, elles se tiennent sur la réserve; elles veillent; elles luttent pendant des mois, des années entières; mais enfin, seules au monde, sans appui, sans conseils, sans amis, sans famille, entourées de séductions, de sollicitations criminelles (on se croit tout permis à leur sujet quand on sait d'où elles sortent), en butte bien des fois à d'odieuses et d'infemales ruses, découragées en outre par les dédains et les rebuts qu'elles essuient, leur vieille nature à la fin se réveille et reprend le dessus; elles retombent... et leur nouvel état devient souvent pire que le premier!... J'ai vu des gens qui s'étonnent de ces rechutes; et moi, avec la condition qui leur est faite dans le

monde, même quand on les accueille, j'admirerais qu'à la longue elles ne retombassent pas ¹.

*
**

Mais alors, dira-t-on, qu'elles aillent aux *Repenties* ?

Aux *Repenties* ? — On n'en veut pas. Nous en avons présenté, on nous a reçu avec honneur; on nous a témoigné le plus vif intérêt, la plus grande bienveillance pour elles, mais on ne les a pas acceptées. On ne le pouvait pas, et cela se comprend : les *Filles repenties* ne sont pas des *Libérées*. Elles ont mené quelque temps une vie honteuse, il est vrai, mais que ne réprouvent pas les lois civiles; elles n'ont pas subi le déshonneur d'une condamnation. C'est librement qu'elles ont renoncé à leurs désordres; mais ce n'est pas sans combats, ni sans répugnances; et si vous vouliez leur imposer encore une nouvelle humiliation, une nouvelle charge, en leur associant des condamnées, vous en excluriez par le fait même un bon nombre; vous auriez manqué votre but.

Nos détenues éprouveraient une semblable répugnance à entrer au *Repentir*, après leur libération. Elles ont été condamnées, il est vrai; mais elles ont souffert; elles ont

1. Un saint prêtre, aumônier depuis plus de vingt ans dans la maison centrale de M..., me disait à ce sujet il y a quelques jours : — je cite sa lettre textuellement — « L'expérience est là pour attester qu'une conversion bien « sincère ne tient pas longtemps contre les écueils du monde. Le démon « n'a pas besoin d'aller prendre sept autres esprits plus méchants que lui pour « ressaisir sa proie, lorsqu'une jeune fille surtout, mise en liberté, se trouve « sans famille, sans feu, sans lieu et sans appui. » — Un autre m'écrit de même d'une autre maison centrale : « Souvent elles paraissent sincèrement « converties, mais à peine sont-elles sorties qu'elles retombent. » — Tous les émoignages s'accordent sur ce point.

expié ; elles ont eu tout le temps de réformer leurs habitudes coupables et de donner à leurs penchants mauvais une autre direction ; les Filles Repenties, au contraire, n'entrent dans cette maison que pour cela. Elles se repentent, mais elles ne sont pas encore pleinement converties, ou ne le sont qu'au fond du cœur, plus de volonté que de fait. Leur conversion n'a pas encore passé dans leurs actes ; elles ont besoin de formation.

Aussi bien, une œuvre doit être *une* avant tout.— Or, je le répète, les Filles repenties ne sont pas des Libérées, et de même, les Détenues, après leur libération, ne sont plus de simples Repenties ; leur culpabilité extérieurement au moins n'est pas la même ; elles n'en sont pas au même degré de conversion ; leurs plaies étant différentes réclament aussi des remèdes différents.

Les Maisons de Repentir ne sont donc pas faites pour nos Libérées.

*
* *

Et les *Refuges*? N'ont-ils pas été bâtis précisément pour les prisonnières libérées? Inspirés par la Religion, ces établissements ont déjà attiré, et à bon droit, l'attention de l'autorité locale, et mérité sa haute protection. Que vous faut-il de plus?

J'en conviens. Les Refuges ont été bâtis pour *des prisonnières libérées*; ils sont les fruits de la Religion et les magistrats en ont reconnu l'opportunité. Oui, tout cela est vrai ; mais il y a un fait également certain et devant lequel vous ne pouvez passer indifférents, c'est que bon nombre de Libérées ne veulent pas du Refuge. Et je ne

parle pas ici de ces misérables au cœur endurci qui n'aspirent à la liberté que pour se replonger bien vite dans la fange d'où le bras de la Justice les avait un instant retirées; je parle de femmes sincèrement converties, estimées bonnes, excellentes, par les Aumôniers et les Sœurs des prisons, de femmes qui, pour demeurer fidèles à Dieu et lui garder intacte désormais, leur vertu si laborieusement reconquise, consentiraient volontiers à se priver à jamais des joies de la société et de la famille, et qui pourtant ne se sentent pas au cœur le courage d'affronter ce qu'elles appellent *les privations et la honte d'un Refuge*. Voilà un fait. Quelle réponse y ferez-vous ?

— « La Société, direz-vous, a fait tout ce qu'elle a dû faire en bâtissant les Refuges. Pourquoi n'en veulent-elles pas ? Si elles se perdent dans le monde, c'est leur faute ; désormais nous pouvons nous reposer en paix. »

— Non, vous ne le pouvez pas. La charité ne peut ainsi s'endormir à côté de la misère qui veille et pleure. La Société d'ailleurs n'a pas fait tout ce qu'elle peut faire. Et si elles ne veulent pas entrer au Refuge, elles peuvent avoir leurs raisons pour cela. Ne les condamnez pas sans les entendre.

Le Refuge est fait pour des prisonnières libérées. — Vous dites vrai ; mais il n'est pas fait pour celles dont je viens de parler.

Vous allez en juger vous-même.

Et tout d'abord, il ne s'agit point de savoir si le Refuge est une œuvre plus ou moins parfaite. Pour ma part (et je suis heureux de pouvoir leur rendre ici, publiquement, ce témoignage) j'ai été ravi de la bonne tenue de ceux que j'ai visités. Mais là n'est pas la question. Si le refuge est insuffisant, ce n'est pas qu'il soit imparfait, c'est que la

situation est compliquée. La perfection d'une œuvre consiste à atteindre, par des moyens proportionnés et suffisants, la fin *spéciale* de l'œuvre, et non pas d'atteindre à la fois toutes les fins possibles. Toute œuvre sérieuse doit avoir un but unique, sous peine de n'en atteindre véritablement aucun. Or, il n'a été fondé jusqu'à ce jour qu'un seul genre de Refuges ; et le but de ces Refuges, le voici : mûrir, achever, raffermir la conversion des détenues libérées. Ce but se rattache à une catégorie de détenues ; il ne touche pas à celles dont nous nous occupons ici. Écoutez :

Parlons seulement de celles que la Grâce de Dieu a touchées et qui sont sincèrement converties ; — il y a deux catégories bien distinctes de prisonnières libérées : celles qui sortent des *Maisons de force*, et celles qui reviennent des *Maisons de simple détention*.

Comprenez cette distinction capitale, distinction que nous n'avons point inventée, mais qui est établie et sanctionnée par les Lois.

Les *Maisons de détention* sont partout ; chaque département et presque chaque arrondissement a la sienne.

Quant aux *Maisons de force*, on en compte quatre ou cinq seulement pour toute la France, chacune recevant à la fois de plus de vingt départements. De là leur nom de *Maisons Centrales*.

Les Maisons de Force correspondent aux Cours d'Assises ; les Maisons de Détention aux Tribunaux de simple police correctionnelle.

Les prisonnières des Maisons de détention, coupables le plus souvent de simple vagabondage, d'escroquerie, ou autres délits de cette nature, n'ont à subir que quelques mois de réclusion, un an au plus.

Celles des Maisons de force sont condamnées la plu-

part à cinq, dix, et vingt ans d'emprisonnement et de travaux forcés; plusieurs même à perpétuité.

Les premières sont soumises d'ordinaire à un régime assez doux: leur expiation se réduit, à quelque chose près, à la simple privation de leur liberté; mais aussi le changement des mœurs y est moins sensible, moins profondément enraciné, moins durable dès lors. Il leur faut encore, et pendant longtemps, au sortir de là, dompter leur nature mal disciplinée, réduire par les humiliations et les labeurs d'une véritable pénitence leur âme naturellement indépendante et revêche, creuser péniblement dans leur cœur et le soc à la main un sillon nouveau à de nouvelles habitudes, à des instincts de vertu qui leur étaient jusque-là inconnus; jeter, en un mot, entre leur présent et leur passé, leur vie d'autrefois et celle d'aujourd'hui, un véritable abîme.

Les secondes, les femmes des Maisons centrales, sont plus coupables, sans doute. Toutes (c'est la sentence du Jury), toutes ont commis *un crime*; mais vous savez lequel, et comment elles sont arrivées là bien souvent par séduction, entraînement, faiblesse. Au fond, elles n'étaient pas plus perverses que les premières, quelquefois elles l'étaient beaucoup moins; elles ne l'ont été que pendant un temps, et par accident, si je puis le dire.

Mais j'admets qu'elles soient plus coupables, voici la différence essentielle: elles ont souffert, souffert longtemps; elles ont besoin d'un peu de joie et de repos. — Elles ont expié rudement leur crime; elles ont accepté généreusement l'expiation; elles ont pardonné à ceux qui les ont perdues; leur crime est donc effacé; elles réclament instamment l'oubli, ce dernier des pardons. — Elles sont revenues à Dieu depuis dix ans, vingt ans peut-être, ce

ne sont plus de simples pénitentes, ce sont des âmes pures aujourd'hui ; des âmes généreuses qui ont faim de se dévouer à Dieu, non plus dans les larmes de la pénitence, mais dans les effusions de l'amour. Voilà les malheureuses sur lesquelles je viens appeler vos sympathies.

Vous le voyez, il y a là deux infortunes bien distinctes, ayant leurs besoins propres. Il faut dès lors à chacune son asile spécial.

Or, jusqu'à ce jour, on n'a bâti que des Refuges.

*
* *

Quand on a songé à recueillir de pauvres détenues au sortir de leur prison, on a dû naturellement se préoccuper tout d'abord de celles qui étaient les plus nombreuses, et qui, moins afferemies dans leur conversion, se trouvaient en même temps plus rapprochées de l'expiration de leur peine, plus exposées dès lors à se perdre au milieu du monde. Au sortir de la Maison de détention, on leur a ouvert les *Refuges*.

Le mot seul dit la chose ; et il suffit de les voir de près pour se convaincre que tel a dû être le but de leurs fondateurs. Le Refuge est une maison de pénitence et d'expiation volontaire. Tout y rappelle aux Réfugiées et leur crime et la honte qui en est la suite. La Religion les y traite avec la plus grande douceur ; et toutefois elle n'a point effacé les distances que la Justice a mises entre elles et la société ; il ne semble même pas qu'on s'en soit préoccupé. Les Religieuses (comme il convient) ont pour la nourriture, pour le coucher, le vêtement, les exercices, une vie et une règle à part, plus douce incontestable-

ment que celle des Réfugiées. Elles peuvent sortir, les Réfugiées ne le peuvent pas. Elles sont religieuses enfin, la Réfugiée ne l'est pas et, quelles que soient ses vertus désormais, elle ne peut espérer d'y parvenir; et si elle osait y prétendre, on serait contraint de lui répondre comme Abraham le fit au mauvais Riche : « Mon enfant... en toutes ces choses un grand abîme a été affermi entre vous et nous; de sorte que ceux qui voudraient passer d'ici à vous, ou venir ici de là où vous êtes, ne le pourraient pas ». » Tout cela est bon, et qui y trouverait à redire? ne faut-il point que la Vertu soit traitée autrement que le Crime? — Tous ces moyens sont justes, nécessaires même. Il faut bien que le Refuge continue et complète en ces âmes *récemment converties*, un amendement que la prison n'avait pas eu le temps d'achever. L'expérience de tous les jours a prouvé la sagesse et l'efficacité de cette organisation; et l'on ne soupçonnerait jamais les admirables transformations qu'elle a souvent opérées.

Mais vous le voyez bien, ce n'est pas là ce qu'il faut à nos Réhabilitées; il faut pour elles une œuvre analogue, mais assise sur d'autres bases, comme le régime des Maisons de force diffère de celui des simples Maisons de détention, et en raison inverse de cette différence même. Vous l'avez compris.

*
**

On me dit encore, et je n'ignore pas, qu'il est un certain nombre de détenues des Maisons centrales, de celles-là même dont je soutiens la cause, qui n'ont pas dédaigné d'entrer au Refuge. Je réponds :

Mais c'est le très-petit nombre.

Mais la plupart ne l'ont fait qu'avec répugnance, faute de trouver autre part ce vers quoi les portaient les aspirations de leur âme; de peur de se perdre au milieu du monde, et comme *pis aller*.

Mais elles avaient reçu de Dieu peut-être un attrait particulier pour la pénitence. Il en est, en effet, qui, soulevées par la Grâce, brûlent, au sortir de la prison, d'aller offrir à Dieu l'hommage d'une expiation volontaire, et s'en vont, du même pas, frapper à la porte d'une de ces maisons de Pénitence. Elles pensent n'avoir jamais assez fait ni assez souffert. Oh ! celles-là, et toutes celles qui les imiteront, je les admire, et j'admire en elles l'action toute-puissante de la grâce de Dieu sur nos âmes. Respect à elles ! Que Dieu les soutienne et répande sur elles ses plus amples bénédictions !

Mais toutes n'ont pas ce courage, je le répète. Il en est d'autres, et de bien converties aussi (nous en avons trouvé et nous en connaissons), qui ne peuvent se résoudre à aller au Refuge, quoi qu'on ait pu leur dire, et qui pourtant voudraient ne plus revoir le monde, et qui vont y rentrer, si vous ne leur offrez autre chose ; et qui s'y perdront !

4. L'aumônier de la Maison centrale de... m'écrivait dans le même sens : « Au sortir de la prison, celles qui sont vraiment converties, qui n'ont pas de famille, ou qui ont des raisons pour n'y pas retourner, trouvent dans la ville deux maisons de Refuge, où elles sont accueillies avec la plus grande charité... L'esprit de ces deux maisons est parfait... Et toutefois, je suis convaincu qu'on pourrait sauver un plus grand nombre de ces malheureuses qui sont bien disposées, si à la fin de leur peine, on leur offrait une vie moins pénitente, et surtout si on leur faisait entrevoir la possibilité de se consacrer à Dieu dans la vie religieuse. Plusieurs jeunes détenues m'ont fait cette demande pendant leur captivité. »

Un autre aumônier écrivait encore : « Il est très-difficile de les faire entrer dans une Maison de Refuge, et depuis trois ans et plus que je suis ici, je n'ai encore réussi pour aucune.. Peut-être avec une maison, où elles seraient avec bonté et aussi avec confiance, pourrait-on réussir à en sauver

Allez-vous les laisser périr parce qu'elles refusent ce que vous leur offrez, maintenant surtout que vous avez entendu leurs raisons ? Leur ferez-vous un crime de ce refus ? Oseriez-vous seulement les en blâmer ? Ferions-nous, à leur place, plus qu'elles ne font, vous et moi ? Non, à mes yeux, c'est un acte presque héroïque, que, sortant d'une prison où l'on a tant souffert, et durant tant d'années, on aille volontairement s'enfermer dans une *Maison de Pénitence*. Or, un acte héroïque, nul n'a le droit de l'exiger de personne, et Dieu lui-même habituellement ne l'exige pas. C'est à peine si, répondant à leurs préoccupations d'avenir et ne voyant nulle part d'autre asile pour elles, j'osais seulement leur conseiller ce parti extrême. Il me semblait chaque fois entendre retentir au fond du cœur, comme un reproche secret, cette malédiction du Bon Maître : « Et « vous, Docteurs de la Loi, malheur à vous, qui imposez « aux autres des fardeaux qu'ils ne peuvent porter et que « vous ne voudriez pas même soulever du bout du « doigt !. »

Aussi bien, toutes les vocations ne sont pas les mêmes.

Dieu ne donne point à toutes les âmes les mêmes attraites ; l'Esprit souffle où il veut. Il en est que la Grâce incline vers une vie austère et pénitente ; il en est d'autres qu'elle pousse vers un autre but. Celles-là, tout ce qui, de près ou de loin, leur rappelle la prison, leur est un poids intolérable ; elles voudraient être tout à Dieu, mais non pas comme pénitentes. En quoi leur désir n'est-il pas légitime ? Et allez-vous pour cela, je le répète, les laisser périr?...

« quelques-unes... » On verra plus loin comment l'œuvre projetée répondra mot pour mot à ces vœux.

1. S. Luc, xi, 46. — S. Matth., xxiii, 4.

Non. Que l'on ouvre des Maisons de pénitence à toutes celles qui le désirent. Mais qu'on ne dise pas après cela : « Tout est fait maintenant, et nous n'avons plus qu'à nous reposer et à laisser dire. »

Oh ! non, ne nous reposons pas encore, Frères, car il y a là une plaie (vous l'avez touchée du doigt), une plaie profonde, une plaie saignante...

Et cette plaie il faut la guérir ! Qu'on offre donc à ces âmes une famille où se reposer dans une vie sainte et honorée des hontes et des labeurs forcés de la prison !

*
**

C'est un devoir de charité ; c'est presque un devoir de justice.

Chez les nations chrétiennes, les peines, sans cesser d'être afflictives, ont toujours été médicinales. Jamais peut-être plus qu'aujourd'hui on ne s'est préoccupé de ce double caractère de l'expiation sociale. La France, en ce moment, nous en donne un grand et noble exemple. N'avons-nous pas vu naguères, et ne voyons-nous pas encore tous les jours une Auguste Pitié s'abaisser des hauteurs du trône jusqu'à de pauvres âmes perdues au fond des prisons, et de ses mains accoutumées au sceptre s'efforcer de les relever de leur poussière, en adoucissant leurs douleurs ? C'est la preuve que tous, à commencer par les plus grands, ont compris désormais et accepté l'obligation qui incombe à la société de veiller avec amour aux nécessités de ses enfants même les plus indignes. Quoi ! parce qu'ils se sont égarés et qu'ils ont failli, la Société ne doit plus rien à ces enfants prodigues ? Rien que le châtement quand

elle a constaté leur crime?... Et après, quand ces âmes se sont relevées, quand elles ont pleuré et expié leurs fautes, cette Société, leur mère après tout ! ce monde, sans lequel cependant elles seraient restées vertueuses et pures, le Monde, la Société, ne feront-ils rien pour les sauver? N'aurons-nous pas pour leurs douleurs un regard d'indulgence et de pitié, et de pardon enfin?... et notre Siècle qui a tant fait pour d'autres infortunes, ne fera-t-il rien pour celle-là?

Les mêmes raisons qui, depuis quelques années surtout, poussent la France à chercher le meilleur régime pénitentiaire exigent qu'elle cherche de même le moyen le plus efficace de répondre aux besoins de ses prisonniers quand ils ont achevé leur peine. La même main qui frappe l'enfant doit aussi le guérir.

Vous les avez punies, c'est juste! Vous les avez flétries, c'est juste encore. Mais prenez garde ! le front et l'honneur de la femme sont fragiles comme la fleur ; une fois flétris, c'est pour toujours. Et c'est là votre œuvre ; et vous ne ferez rien jamais pour guérir cette plaie?... Jamais ? Cette plaie vous l'avez devant vous, large, béante. Personne encore ne l'a pansée, et vous passerez indifférents auprès d'elle? et vous ne verserez pas sur elle le baume du Samaritain? Jamais!... — Les voilà flétries, déshonorées à tous les yeux, chacun les repousse; seuls les pervers les recherchent, les poursuivent, les harcèlent pour les entraîner dans leurs voies. — Elles vont tomber infailliblement. Vous les trainerez encore devant les tribunaux : vous les jetterez dans vos prisons comme récidivistes ; honteuses, aigries, découragées plus que jamais de voir à leurs mains ces souillures nouvelles et cette nouvelle flétrissure à leur front. Et puis, elles se repentiront encore ; elles recommenceront encore avec de grands efforts leur ascension

vers le bien ; puis leur peine achevée, livrées aux mêmes dangers, elles retomberont dans les mêmes fautes ; et ainsi fatalement entraînées par ce cercle vicieux (qui sera votre œuvre si vous refusez de leur tendre la main), elles retomberont indéfiniment dans les mêmes crimes ; elles épouvanteront la société par le récit de tant d'infamies sans cesse renouvelées ; elles s'achemineront vers une mort coupable et, sans avoir connu une heure de vrai repos, des douleurs et des hontes de cette vie elles passeront aux hontes et aux douleurs de l'Éternité.

Et cela pour une première faute, une faute d'entraînement peut-être, que vous avez jugée et châtiée, sans la vouloir ensuite guérir.

Voudriez-vous, même indirectement, avoir prêté les mains à cette horrible et injuste torture, infligée lentement et sans relâche à de pauvres prisonnières, criminelles autrefois, aujourd'hui repentantes et revenues au bien ? Voudriez-vous, même en vous abstenant, avoir contribué à leur perte certaine?...

*
* * *

Je me résume :

Je vous ai parlé de certaines détenues de nos Maisons Centrales.

Leur crime est d'ordinaire le résultat d'entraînement et de faiblesse, beaucoup plus que d'une perversité réelle et invétérée.

4. C'est là un fait de tous les jours : « Beaucoup de celles qui rentrent dans le monde, reviennent dans la prison. Très-peu persévèrent. » — « Il en sort de cette maison à peu près vingt-cinq par mois. Souvent elles paraissent sincèrement converties, mais à peine sont-elles sorties, qu'elles retombent..., » disent les lettres déjà citées.

Plusieurs ont été victimes plus encore que criminelles.

Quoi qu'il en soit, leur crime n'est plus aujourd'hui. Elles se sont repenties ; leur âme est merveilleusement transformée : elles pardonnent à ceux qui les ont perdues ; elles souffrent horriblement depuis dix et vingt ans déjà, et elles ont accepté généreusement leurs souffrances en expiation du passé.

Et voici que l'heure tant désirée de la délivrance va sonner pour elles ; et elles ne savent où abriter leur vie ; et elles n'ont pas une pierre pour reposer leur tête. Où iront-elles donc ?

Dans leur famille ? — Elles n'en ont plus.

Dans le monde ? — Il ne veut pas d'elles, il les méprise ; et s'il les accueille, c'est pour les perdre de nouveau.

Dans les Maisons de Repentir ? — Ces maisons ne sont pas pour elles.

Dans les Maisons de Refuge ? — Elles ne peuvent s'y résoudre. Elles ont assez souffert et assez pleuré !...

Voilà la plaie à guérir.

II

LE SEUL REMÈDE

Voici maintenant le remède, le seul efficace : *les réhabiliter*.

Tout autre moyen, nous l'avons assez montré, serait incomplet et insuffisant.

Il leur faut une pleine et entière réhabilitation, puisqu'elles ne sont plus criminelles : une réhabilitation publique, agréée de la société, ennoblie et sanctionnée par la Religion.

Et qu'est-ce donc que la *réhabilitation* ?

« C'est la réintégration définitive d'une personne dans un état antérieur dont elle avait perdu les droits ou l'aptitude morale. »

Vous êtes membre d'une société quelconque; vous avez droit à votre part de considération et d'affection publiques. Vous avez aussi vos droits de citoyen. — Mais tout *droit* suppose un *devoir*. Ce sont deux choses corrélatives. Vous

reniez ou vous transgressez gravement votre devoir envers la société dont vous êtes membre? Vous perdez vos droits par le fait même, et en proportion de vos torts. Un instant aura suffi à perdre vos droits, de longues années suffiront à peine à les recouvrer.

Cependant ces années sont écoulées ; vous avez généreusement subi l'expiation. Vous avez donné des garanties suffisantes de votre probité actuelle et de votre dévouement à la cause publique ; on vous rend votre place au sein de la famille ; on vous déclare apte de nouveau aux charges et aux dignités publiques ; vos droits de citoyen vous sont restitués ; on vous *réhabilite*, en un mot ; car voilà ce que serait la réhabilitation si elle passait en usage.

Cette idée de réhabilitation n'est pas nouvelle. C'est une des gloires de notre siècle de l'avoir recueillie, patronnée, exaltée de toutes façons. De nos jours plus que jamais, de nombreux et profonds esprits se sont vivement intéressés à l'état malheureux de tant de personnes que l'opinion publique tient pour déshonorées. Cette généreuse préoccupation a gagné toutes les âmes. On ne se contente plus aujourd'hui de rester le spectateur passif de tant de misères. Dans un siècle qui a pris à tâche d'abaisser toutes les barrières entre les hommes, dans un siècle qui se vante d'avoir détruit toutes ces castes où se retranchaient les grandeurs d'autrefois, dans un siècle pareil, on s'étonne, et à bon droit, que le flot destructeur de tant de distinctions sociales ait laissé derrière lui une caste de parias ; on en gémit, et l'on ose rêver l'anéantissement de ce dernier vestige de ce que l'on appelle l'*orgueil des hommes*. L'Œuvre des *Réhabilités* est à l'ordre du jour. Le rêve en a paru sur tous les théâtres, dans tous nos romans, dans nos feuilles publiques. On le retrouve partout.

Ce rêve, si c'en est un, il est apparu à un homme, un génie tombé, et cet homme, séduit par la grandeur de sa vision, l'a naguères communiqué à son Siècle, et le Siècle a écouté avec un frémissement d'enthousiasme mal étouffé sous des blâmes très-sérieux cependant et très-justement mérités; et de ces éloges aussi bien que de ces blâmes, nous avons tous, sans y prendre garde et sans le vouloir, dressé un plus haut piédestal à ce rêve gigantesque : « *Réhabiliter les misérables!* »

Quel rêve ! Eh ! qu'en a pensé la France ? Je soutiens qu'au fond, la France a admiré la chose et blâmé les moyens. Ce rêve, je ne saurais assez le dire, ce n'est point Victor Hugo qui l'a rêvé; il est dans toutes les grandes âmes; il a fait battre plus ou moins toutes les poitrines; il a ému tous les cœurs. Victor Hugo s'en est emparé à l'heure favorable, alors qu'il avait grandi et fermenté dans toutes les âmes; il l'a mis en scène dans des tableaux pleins de vie et d'originalité. C'est ce qui explique la fortune, bien ruinée aujourd'hui, de ses *Misérables*. Toutes les fois que vous touchez au vif quelque fibre du cœur d'un homme ou du cœur des masses, vous êtes sûr de provoquer un retour vers vous, d'éveiller les plus chaudes sympathies. Malheureusement son livre ne s'arrête pas là; sous cette pensée généreuse il cache et laisse percer plus d'une fois la haine de la société actuelle, tant civile que religieuse, des aspirations désordonnées et paradoxales tendant au bouleversement de toutes les lois, au renversement de toute morale, au mépris de toute autorité : voilà le côté immoral de son œuvre.

Les esprits simples et droits se sont laissés séduire parce qu'elle a de grand et de généreux, et n'en voyant pas les suites, ils ont applaudi.

Les esprits plus clairvoyants, tout en applaudissant, eux aussi, à la pensée généreuse, ont réprouvé les moyens. Leur douleur et leur indignation ont été d'autant plus vives (l'auteur nous le pardonnera !) que sous ces paradoxes et ces folies, ils ont senti palpiter une âme plus ardente, plus généreusement douée de Dieu, plus capable de grandes œuvres dès lors, mais hélas ! depuis longtemps dévoyée, et obstinée dans sa fausse voie.

Quoi qu'il en soit, il reste un fait certain, indubitable, attesté par les éloges enthousiastes aussi bien que par les blâmes extrêmes suscités par ce livre : c'est que la Réhabilitation n'est plus une idée, mais un besoin, non plus de telle ou telle âme d'élite, mais de toutes les âmes en masse et de tous les cœurs.

Que le coupable soit puni, à la bonne heure ! puni d'un châtement proportionné à son crime, fort bien ! puni de longues années de réclusion et de peines afflictives, soit encore ! cela doit être ; on admet, on veut tout cela, mais à une condition : c'est que l'expiation achevée, et l'âme une fois régénérée dans la souffrance et le repentir, ceux qui furent coupables ne soient plus une caste à part, portant au front, comme le maudit, le signe indélébile de leur crime et de leur déshonneur.

On veut qu'une fois la faute expiée et le cœur rentré dans le devoir, les coupables retrouvent leur place au banquet de la vie et dans les rangs de la société ; que, les privilèges étant abolis et tous les hommes rendus égaux devant la loi sans autre distinction réelle au regard de la société que celle de leur propre mérite, de même toute distance disparaisse entre ceux qui furent souillés et ceux qui sont restés sans tache ; et qu'oubliant entièrement leur passé, nul ne les juge plus que sur leurs nouveaux actes.

Voilà un fait. Coupable ou non, on veut que le condamné puisse arriver un jour, par ses œuvres, à une réhabilitation totale. C'est un besoin : isolé d'abord et renfermé au fond d'âmes plus généreuses, il est monté peu à peu au niveau d'une aspiration sociale. La dédaigner, c'est blesser profondément les âmes ; la négliger, c'est les rendre inquiètes ; y répondre, c'est les satisfaire et leur causer la plus légitime et la pure des joies : celle de la charité.

Mais y répondre, est-ce possible aux hommes, à la société? — Je ne le pense pas. En vain je me retourne et je regarde autour de moi, dans la société civile, je ne vois rien, ni personne capable d'une œuvre pareille ?

Qui donc pourrait réhabiliter efficacement les misérables, après leur expiation, s'entend, et leur retour au bien?

Sont-ce les tribunaux qui les ont condamnés? — Impossible.

Est-ce la Société? Elle ne le fera pas.

Jugez-en plutôt par vous-même.

*
*
*

Les tribunaux réhabilitent les hommes injustement condamnés. C'est une réparation nécessaire, un acte de simple justice.

Ces réhabilitations judiciaires sont rares, mais on les voit cependant, et naguères encore la France a assisté avec tristesse et admiration tout à la fois à la réhabilitation publique d'un forçat, qui par une erreur fatale, avait fait dix ans de galères et était condamné à perpétuité.

Mais ceux qui furent vraiment criminels, sur lesquels

il n'y a pas même de doute, comment voulez-vous qu'ils soient réhabilités par les Tribunaux ?

Ils ne le peuvent pas, efficacement.

Ils ne le doivent pas, non plus ; et la Justice faillirait, il semble, à son devoir, si elle agissait ainsi.

Ils ne le peuvent pas. Comment voudriez-vous en effet qu'un Tribunal s'y prit pour cette réhabilitation ?

Dira-t-il : « Cet homme ne fut pas coupable ; je l'ai « puni injustement ? »

Ce serait un mensonge.

Ce serait publier et publier injustement son propre déshonneur.

Ce serait s'engager par le fait même, à une réparation ultérieure proportionnée au châtement enduré par le réhabilité. Car, aurait-on le droit de dire aux Juges : « Avouer ses torts, c'est bien ; mais encore faut-il les « réparer. »

Ou bien le Tribunal se contentera-t-il de dire : « Cet « homme fut un criminel, mais il a expié son crime ; il « est rentré dans le devoir ; je le réhabilite ? »

Cela se fait quelquefois, mais à quoi bon ? « Il fut « criminel », dites-vous ? — Il suffit, votre réhabilitation est un leurre. — S'il fut criminel, il est déshonoré ; et son déshonneur durera autant que la mémoire de son crime : toutes vos paroles n'y feront rien.

Qu'on réhabilite un failli après réparation, ou un condamné politique, je le comprends ; mais un criminel qui a longtemps subi une peine infamante ? — Impossible.

Mais alors ne pourrait-on pas, par sentence du Juge, déchirer à sa sortie de prison les pièces du procès, dérober ainsi aux hommes la connaissance de son crime et de sa condamnation, et par là aider ce malheureux à se

perdre dans la foule et, s'il le veut, à se gagner l'estime publique, un jour ?

On ne le peut pas davantage. Tout homme doit à un moment donné pouvoir justifier de son identité et témoigner de ses antécédents par des pièces légales, authentiques. S'il veut garder le titre d'honnête homme, il lui faut pour cela se défendre quand on l'accuse, ou si seulement on élève un soupçon grave contre lui. Or, le criminel libéré n'aura jamais cette pièce authentique. Il ne peut évoquer pour sa justification, si fondée qu'elle soit, aucun témoignage légal, ou s'il les montre, il est perdu. Chacun y lira la preuve irrécusable de son déshonneur.

Les Tribunaux ne peuvent donc rien pour sa réhabilitation, si sa condamnation a été juste, son crime certain.

Bien plus, ils ne le doivent pas. Le plus vulgaire bon sens leur interdit même une réhabilitation de ce genre. Car si cet homme fut criminel, il pourrait le devenir encore. S'il fut dangereux, s'il a pu se dérober longtemps aux regards du public ou même aux enquêtes de la Justice et donner le change sur sa vie, il serait de la dernière imprévoyance de le croire aujourd'hui ce qu'il paraît, de ne point le suivre de près, de ne pas observer ses démarches, comme on suit les mouvements d'un ennemi, qu'on ne perd pas de vue un instant.

Aussi, loin de réhabiliter les criminels, la Justice, même après l'expiration de leur peine, continue à les flétrir et par là rend à jamais impossible leur *réhabilitation définitive* dans la société.

Autrefois les criminels étaient marqués à l'épaule en lettres de feu comme des infâmes. Ces lettres étaient ineffa-

cables, et fussent-ils devenus d'honnêtes citoyens, tout homme qui voulait les perdre, pouvait, quand il lui plaisait, invoquer contre eux ce témoignage irréfragable; et le mépris public retombait sur eux, écrasant.

Aujourd'hui la marque est supprimée, mais tous les forçats et la plupart des condamnés à long terme demeurent, au sortir de la prison, sous la surveillance de la haute police, durant de longues années, le plus souvent toute leur vie. Ils semblent libres, et ils ne le sont pas. Il est des villes où ils ne peuvent pas entrer. Ils ne peuvent pas, sans une déclaration préalable, même pour les motifs les plus légitimes et les plus sacrés, sortir de celle qu'ils habitent. Ils doivent renoncer dès lors à occuper dans la société un rang quelconque qui les honore. Ils sont exclus de toute charge publique; dans l'industrie même et le commerce tout emploi quelque peu honorable leur est fermé: ils seraient un obstacle au succès des affaires. Ils ne peuvent être agréés nulle part, on le comprend, sans être connus; ni être connus, sans être aussitôt suspectés.

Ils doivent renoncer de même à toute relation vraiment intime avec les autres hommes. Ils sont voués par leur indestructible passé à un éternel isolement et à un éternel mépris. Entrons dans quelques détails. Je prends un de ces hommes, le meilleur que vous trouverez. A force d'énergie et de vertu, il est arrivé à se gagner l'estime et l'affection de ceux qui l'entourent. On ignore d'ailleurs d'où il sort; nul même à voir ses actes ne le soupçonnerait. Il semble que le voilà revenu désormais au niveau des honnêtes gens. On ne craint pas de l'immiscer dans ses propres affaires, de réclamer au besoin ses conseils ou son appui. On va jusqu'à lui confier ses plus chers intérêts,

ou même le bonheur d'un enfant que l'on aime et dont on lui offre la main. Il touche à sa réhabilitation dernière; un nom sans tache va s'unir au sien et l'abriter désormais de la flétrissure et du mépris. Tout est prêt; on le félicite; on s'applaudit de sa rencontre; on forme pour l'avenir mille rêves de bonheur; la joie éclaire tous les fronts; lui seul est triste et sombre; et pourquoi donc? C'est que voici l'heure terrible: le contrat va se passer, et cet homme est un criminel libéré, encore sous la surveillance de la haute police peut-être! De toutes manières il ne se peut qu'on ne le connaisse bientôt, car *il va faire un acte public...* Tout se dévoile, on sait tout, l'illusion tombe, et avec elle ce qu'on avait nommé *l'amitié...* toute promesse est retirée; toute négociation est rompue... « Cet homme que je croyais honnête, c'était un criminel, un condamné, un forçat; son nom eût imprimé à mon nom une tache indélébile; il nous a trompés!... » et les mains se retirent de ses mains, et le froid se fait autour de lui; et le voilà qui se retrouve seul, plus seul et plus déshonoré que jamais.

C'est injuste, dira-t-on; — soit! mais c'est inévitable; et vous qui parlez ainsi, vous ne feriez pas autrement.

Si tel est le sort misérable de l'homme, quand une fois il a subi une sentence publique, que sera-ce donc de la femme? La femme! cet être essentiellement faible, impuissant, incapable de se suffire à lui-même, et n'ayant d'autre pouvoir sur les hommes que son honneur et sa vertu.

Vous savez ce qui l'attend. Je vous en ai dit plus haut un lamentable exemple.

*
**

Donc les Tribunaux ne peuvent rien pour la réhabilitation des prisonnières libérées, si longtemps que l'expiation ait duré, si vraie et si sincère que soit leur conversion.

Cela est bien évident maintenant, et (vous venez de le voir), la société n'y peut pas davantage.

Eh bien ! notre rêve n'était donc en effet qu'un rêve, et nous voilà contraint d'y renoncer ?

Ne le pensez pas. Au-dessus de la société humaine il y a la société Divine. Ce que ne pouvait l'une, l'autre le pourra. Ce qui est impossible aux hommes est toujours possible à Dieu. *Quæ impossibilia sunt apud homines, possible sunt apud Deum* ¹.

Non, non ; tout cela n'est pas un rêve. Les hommes, il est vrai, n'y peuvent rien, pour tant qu'ils le désirent. Il en est de cela chez eux comme de tant d'autres essais généreux que notre siècle enfante tous les jours et qui meurent à leur naissance, et dont il s'enorgueillit cependant comme s'ils étaient réalisés. Ah ! sans doute, nous avons quelque droit, et à plus d'un titre, de nous montrer fiers de Notre Siècle ; mais encore faut-il s'arrêter à de justes limites et rendre à chacun la gloire qui lui revient : à l'homme ce qui est de l'homme ; à Dieu ce qui est à Dieu.

Vous avez rêvé, entr'autres grandes choses, *la réhabilitation des misérables* après l'expiation ; et parce que vos aïeux semblent n'y avoir pas songé, vous vous levez avec dédain au milieu des siècles, et vous dites : « Qui est sem-

1. S. Luc, xviii, 27.

blable à nous !... » Pauvres hommes ! et que nous sommes petits encore auprès de Dieu !... Tous ces beaux projets, il y a longtemps que Dieu les a conçus, et nos pensées sont à peine une ombre de la sienne. Ces projets, Il les a décrétés de toute éternité, et depuis six mille ans bientôt il en prépare et en poursuit l'exécution, et *Lui seul* a pu les conduire à terme.

*
* *

L'homme en se levant sur la terre était par sa nature le *serviteur de Dieu* ; Dieu par sa grâce en avait fait *son fils et son ami*, dès l'instant même où il le créa.

Mais l'homme a failli. Il a été criminel envers Dieu, et par son crime il a perdu tout droit, toute aptitude même à l'héritage céleste, car il est écrit : « Rien de souillé n'entrera au royaume des cieux. » Et Dieu qui l'aimait outre mesure (il le lui a bien prouvé !), Dieu s'est vu contraint de prononcer contre lui la terrible et irrévocable sentence. Ainsi l'exigeait sa justice.

Mais son amour voulait autre chose ; et ce que nous rêvons aujourd'hui pour les âmes tombées, Dieu le résolut alors pour l'Humanité. Il décréta notre *réhabilitation* future ; car aucun des sentiments généreux qui font palpiter notre cœur n'est absent du Cœur de Dieu ; Il en est au contraire la source et le foyer.

Dieu donc eut pitié de ses malheureux et coupables enfants ; il voulut leur rendre les droits perdus à l'héritage paternel ; et ce qu'il voulut, il le fit ; car un ardent amour, même ici-bas, ne connaît pas d'obstacles ; qu'est-ce donc chez le Tout-Puissant !

Après quatre mille ans d'attente et de désir, quand ils

eurent assez constaté leur misère, quand il jugea l'expiation des siens et leur repentir suffisants, « quand la plénitude des temps fut venue, Dieu envoya son Fils, formé « d'une femme et assujetti à la loi, — pour racheter « ceux qui étaient sous la loi, pour nous recevoir de nouveau au nombre de ses enfants ; — et depuis ce jour, « l'homme *n'est plus son esclave, mais son fils* ¹. »

Ainsi parle saint Paul; et dans ces quelques mots, il a admirablement résumé l'histoire de notre réhabilitation première.

C'est là le prototype et la source de toute réhabilitation véritable : *l'Innocence s'incline vers les coupables et leur communique sa pureté! — La Divinité s'abaisse vers l'humanité déchue!* Le propre Fils de Dieu, l'Image de sa substance et la Splendeur de sa gloire, le Verbe s'est fait chair ! Il a pris sur lui nos souillures et il a tout couvert, nous et nos crimes, du manteau de son innocence et de sa Divinité. Puis il a dit à son Père : « Arrêtez, ne « frappez pas, ce sont mes frères ! ce sont vos enfants ! » Et Dieu regardant vers nous, n'a plus vu que son Fils nous abritant de son ombre; et il a retiré sa foudre; et il nous a rendu ses bonnes grâces, et il nous a réintégrés dans nos droits perdus à l'héritage des Enfants de Dieu.

Et nous voilà *Réhabilités* désormais à la face du ciel et de la terre, aux regards de Dieu et à nos propres regards.

Et toutefois, même en nous rendant son amour et nos droits perdus à l'héritage, même en *nous remettant nos péchés et en détruisant l'antique sentence de notre condamnation*, ² il a jugé bon de nous laisser les peines du péché

1. Ep. aux Galates, iv, 4, 5, 7.

2. Ep. aux Col., ii, 14, 14.

comme épreuve, comme leçon, comme moyen d'expiation et occasion de plus grands mérites. Il ne nous a affranchis ni des haillons de la pauvreté, ni des larmes, ni de la faim, ni des persécutions, ni des infirmités de la vie, ni des angoisses de la mort. Seulement il en a effacé la honte, afin que rien ne mit obstacle désormais à notre pleine réhabilitation. Descendu à tous les degrés de la société, il s'est assis à côté de toutes les misères ; il a entendu les plaintes de tous les malheureux ; il les a consolés, il a relevé leur courage, il les a guéris.

Il a fait plus encore ; le pardon en main, Il a fait comparaître à ses pieds toutes les ignominies de la terre, et il les a relevées au fond du cœur d'abord en les convertissant, puis à la face des hommes ? Qui ne l'a admiré ainsi ? O vous qui avez le bonheur de connaître et d'aimer Jésus-Christ, dites, qu'a-t-il fait en présence des âmes déchues ? A-t-il détourné la tête ? Avez-vous vu sur cette face divine que vous aimez à contempler, les marques d'un superbe dédain, comme sur les lèvres des hommes ? — Non. Il n'achevait pas le roseau à demi brisé : il le redressait. Il n'éteignait pas la mèche encore fumante, il la rallumait au contraire.

Il n'a dédaigné, Lui ! ni oublié aucune infortune.

A ceux qui sont pauvres, il montre sa crèche ; à ceux qui pleurent, ses larmes ; à ceux qui souffrent, ses plaies et sa croix ; à ceux qu'on persécute et qu'on délaisse, le Ciel qu'il a préparé à ses élus depuis l'origine du monde.

Et un jour, debout sur la montagne, entouré des douze qu'il s'était choisis, « en présence d'une immense multitude de peuple, accourue pour l'entendre de toute la Judée et de Jérusalem et des contrées maritimes, et de Tyr

et de Sidon, « il leur dit, et par eux à toute la terre et à tous les siècles, ces paroles mémorables qui achevèrent l'éternelle réhabilitation de toutes les hontes et de toutes les douleurs que nous a laissées le premier péché :
« Bienheureux les pauvres ! — Bienheureux ceux qui
« ont faim maintenant ! — Bienheureux ceux qui
« pleurent ! — Bienheureux ceux qu'on persécute pour
« la justice ! — Bienheureux ceux qu'on maudit à cause
« de moi ! »

Toutes ces choses on les méprisait autrefois ; aujourd'hui on les respecte, on les honore, on les bénit ; et les saints les recherchent à l'égal du bonheur !

Et maintenant le voici qui va relever le péché lui-même. Il va réhabiliter les cœurs contrits et humiliés.

Regardez ! étonnez-vous ! admirez !

*
*
*

Un jour Jésus « vint dans une ville du pays de Samarie, nommée Sichar, près du champ que donna « Jacob à son fils Joseph.

« Il y avait là un puits, appelé le puits de Jacob.
« Jésus donc, fatigué de la route, s'assit sur le bord du
« puits. Il était environ la sixième heure.

« Une femme de Samarie vint puiser de l'eau. Jésus
« lui dit : « Donnez-moi à boire. »

« (Car ses disciples étaient allés dans la ville acheter de quoi manger.)

« Cette femme samaritaine lui dit donc : « Comment,
« vous qui êtes juif, me demandez-vous à boire, à moi

1. Tiré de S. Math., v. — S. Luc, vi.

« qui suis une femme samaritaine? Car les Juifs n'ont
« aucun commerce avec les Samaritains.

« Jésus lui répondit : Si vous saviez le don de Dieu
« et qui est celui qui vous dit : « Donnez-moi à boire, »
« peut-être lui eussiez-vous demandé vous-même, et il
« vous aurait donné de l'eau vive.

« La femme lui dit : Seigneur, vous n'avez pas avec
« quoi puiser, et le puits est profond ; d'où auriez-vous
« donc de l'eau vive ?

« Êtes-vous plus grand que notre père Jacob, qui
« nous a donné ce puits, et en a bu lui-même et ses en-
« fants, et ses troupeaux ?

« Jésus lui répondit : Quiconque boit de cette eau
« aura encore soif ; mais qui boira de l'eau que je lui
« donnerai n'aura plus soif à jamais.

« Mais l'eau que je lui donnerai deviendra en lui
« une fontaine d'eau jaillissante jusqu'à la vie éternelle.

« La femme lui dit : Seigneur, donnez-moi de cette
« eau, afin que je n'aie pas soif, et que je ne vienne point
« puiser ici.

« Jésus lui dit : Appelez votre mari et venez ici.

« La femme répondit : Je n'ai point de mari.

« Jésus lui dit : Vous avez bien dit que vous n'avez
« point de mari ;

« Car vous avez eu cinq hommes, et celui que vous
« avez maintenant n'est point votre mari ; vous avez dit
« vrai en cela.

« La femme lui dit : Seigneur, je vois que vous êtes
« prophète. »

.....

Et Jésus, la Pureté même ! se prit à catéchiser cette
pécheresse ; et il lui insinue la vraie foi :

« Femme, croyez-moi, vient l'heure... et elle est
« déjà venue, où les vrais adorateurs adoreront le Père en
« esprit et en vérité : car ce sont là les adorateurs que
« le Père cherche.

« Dieu est Esprit, et ceux qui l'adorent le doivent
« adorer en esprit et en vérité.

« La femme lui dit : Je sais que le Messie (qu'on
« appelle Christ) doit venir. Lors donc qu'il viendra, il nous
« annoncera toutes choses.

« Jésus lui dit : Je le suis, moi qui parle avec vous.

« Et aussitôt vinrent ses disciples, et ils s'étonnaient
« de ce qu'il parlait avec une femme; néanmoins aucun
« d'eux ne dit : Que lui demandez-vous? ou, d'où vient
« que vous parlez avec elle?

« La femme cependant laissa là sa cruche, s'en alla
« dans la ville, et dit aux habitants :

« Venez voir un homme qui m'a dit tout ce que j'ai
« fait; n'est-ce pas là le Christ?

« Ils sortirent donc de la ville et vinrent à lui.

.
« Et de cette ville des Samaritains plusieurs crurent
« en lui, à cause de ce témoignage qu'avait rendu la
« femme : Il m'a dit tout ce que j'ai fait.

« Et beaucoup plus crurent en lui à cause
« de ses paroles ¹. »

Voilà comment Jésus traitait avec les pécheresses;
comment il les gagnait à lui à force de condescendance
et de bontés, en faisait même ses apôtres, convertissant

1. S. Jean, iv.

par elles les multitudes ! Ainsi il les *réhabilitait* à leurs propres yeux.

*
**

Une autre fois « Jésus était entré dans la maison de « Simon le Pharisien, et s'était assis à sa table.

« Et voilà qu'une femme, la pécheresse de la Cité, « à la nouvelle que Jésus dînait chez le Pharisien, accou- « rut portant un vase de parfum.

« Et se tenant derrière, aux pieds de Jésus, elle « commença à les arroser de ses larmes, et les essuyant « de ses cheveux, elle les baisait et les oignait de par- « fum.

« Ce que voyant, le Pharisien qui l'avait invité, dit « en lui-même : « A coup sûr, si cet homme était pro- « phète, il saurait qui est celle qui le touche, et que c'est « une pécheresse. »

« Et Jésus répondant à sa pensée, lui dit : « Si- « mon, j'ai quelque chose à te dire. » — « Parlez, Mai- « tre, » lui dit Simon.

« Un créancier avait deux débiteurs : l'un lui devait « cinq cents deniers, et l'autre cinquante ;

« Et comme ils n'avaient pas de quoi payer leur dette, « il la leur remit à tous deux. Qui des deux l'aura aimé « davantage ?

« Simon répondit : J'estime que c'est celui à qui il a « été plus remis. » Et Jésus : « Tu as bien jugé. »

« Et se tournant vers la femme, il dit à Simon : « Vois-tu cette femme ? Je suis entré dans ta maison, et « tu ne m'as pas donné d'eau pour laver mes pieds ; mais

« elle, « elle a arrosé mes pieds de ses larmes, et elle
« les a essuyés de ses cheveux.

« Tu ne m'as point donné le baiser; mais elle, depuis
« qu'elle est entrée, elle n'a cessé de baiser mes pieds.

« Tu ne m'as point versé de parfum sur la tête; mais
« elle a répandu des parfums sur mes pieds.

« C'est pourquoi je te dis : Beaucoup de péchés lui
« sont remis parce qu'elle a beaucoup aimé. A qui l'on
« remet moins, c'est qu'il a moins aimé. »

« Et il dit à la femme : « Vos péchés vous sont
« remis. »

« Et ceux qui étaient à table avec lui, commen-
« çaient à dire en eux-mêmes : « Qui est celui-ci qui
« remet les péchés ? »

« Mais Jésus dit à la femme : « Votre foi vous a
« sauvée; allez en paix ¹. »

*
**

Dans une autre circonstance, « Jésus s'était retiré
« sur la montagne des Oliviers.

« Et au point du jour, il vint derechef au Temple,
« et tout le peuple vint à lui, et, s'étant assis, il les
« enseignait.

« Mais voilà que les Scribes et les Pharisiens lui
« amènent une femme surprise en adultère, et ils la mi-
« rent au milieu :

« Et ils dirent à Jésus : « Maître, cette femme vient
« d'être surprise en adultère.

« Or, Moïse, dans la Loi, nous a ordonné de lapider
« ces sortes de gens; vous donc, que dites-vous? »

1. S. Luc, vii.

« Ils disaient cela en le tentant, afin de pouvoir l'accuser. Mais Jésus, se baissant, écrivait sur la terre avec le doigt.

« Et comme ils continuaient à l'interroger, Jésus se redressa et leur dit : « Que celui de vous qui est sans péché lui jette la première pierre. »

« Et se baissant de nouveau, il écrivait à terre.

« Ayant ouï cette parole, ils sortirent l'un après l'autre, à commencer par les plus anciens : et Jésus demeura seul avec cette femme qui était là debout.

« Alors Jésus se relevant, lui dit : « Femme, où sont ceux qui vous accusaient? Personne ne vous a-t-il condamnée? »

« Elle répondit : « Personne, Seigneur. » — Jésus lui dit : « Ni moi non plus, je ne vous condamnerai ; allez, et ne péchez plus désormais ¹. »

*
**

De telles scènes n'ont pas besoin de commentaires. Elles nous montrent clairement ce que le Sauveur pensait de la *Réhabilitation* des Pécheresses.

Et toutefois, il manquait un dernier trait de sa miséricorde envers les pécheurs.

L'Évangile nous l'a montré relevant bien des âmes et les réhabilitant à la face des hommes ; mais du moins ces pécheresses, la sentence du juge ne les a pas encore flétries.

La Samaritaine était bien coupable, mais on l'ignorait; Madeleine était une pécheresse publique, mais à l'abri des lois; la femme adultère s'était vue sur le point d'être con-

1. S. Jean, viii.

damnée, mais elle n'avait pas subi cette humiliation ; ses juges s'étaient retirés l'un après l'autre sans oser la condamner, quand le Sauveur leur eut dit : « Que celui « d'entre vous qui est sans péché lui jette la première « pierre. »

Il lui restait à nous montrer la réhabilitation d'un criminel déjà flétri par une sentence judiciaire et publique.

Il le fera. Il ne sera pas dit que le Fils de Dieu ait reculé devant aucune des ignominies de ce monde.

Il l'a fait de deux manières :

Après avoir absous les pécheresses, il s'en est allé à la porte des cachots. Les portes se sont abaissées devant lui ; il a présenté aux fers ses mains innocentes ; il a connu l'isolement, les larmes, le mépris. Un jour, lui aussi, il s'est assis au banc des accusés ; et un proconsul romain a flétri son nom aux yeux de tout un peuple en le frappant d'une sentence de mort. Oui, regardez bien ! Il est là, Jésus-Christ, dans ce cachot ;... là au dernier degré de l'humanité ; il les a tous descendus et visités ; et si bas qu'on soit tombé, nul ne peut se plaindre de n'avoir pas trouvé Jésus auprès de lui dans tous ses abaissements. Il est là le dernier des hommes, plus bas que tous les misérables. Le prophète Isaïe l'a vu dans ces profondeurs, et il ne pouvait y croire. » Nous l'avons vu, nous dit-il, et il était méconnaissable.... «.... Méprisé, le dernier des hommes, homme de douleurs « et sachant l'infirmité ; il cachait son visage tout chargé « de mépris.... » — Et un autre prophète a pleuré sur les fers ignominieux dont on allait charger les mains divines : Fils de l'homme, s'écrie Ézéchiël, voilà qu'on t'a

« chargé de chaînes et ils te lieront ; et tu n'échapperas pas
« d'entre leurs mains ¹.... »

On objectera : mais Jésus-Christ était innocent ; il a beau subir une condamnation, sa pureté éclate à travers les hontes de son jugement ; vos prisonniers, au contraire, vos converties elles-mêmes, leur ignominie apparaît derrière leur pénitence et leurs larmes, comme on aperçoit le lit fangeux d'une rivière à travers la limpidité de ses eaux. L'innocence de Jésus-Christ les condamne. — Et moi je réponds : Oui, Jésus fut innocent : et c'est pour cela même qu'il a pu réhabiliter les coupables. C'est là ce que j'admire ; c'est là ce que je propose à vos admirations ; c'est ce que je voudrais que l'on imitât. O mon Sauveur, que d'autres s'extasient devant les accents de votre sagesse, ou les coups éclatants de votre toute-puissance, moi je vous adore surtout dans vos infinis abaissements ! Le voilà, le Christ, le Fils de Dieu ! Il s'est assis à côté des plus vils de tous les hommes : il leur tend les bras. Ces misérables que l'on arrache par force du sein de l'humanité, Jésus-Christ les voudrait presser sur sa poitrine. Eux dont vous ne voudriez pas pour vos serviteurs, il les accepte et les veut pour ses amis ; il les sollicite à l'aimer ; il leur montre ses mains et ses pieds sanglants, et sa voix dit tout bas à leur âme : « Vois mes bras char-
« gés de chaînes, vois mes épaules meurtries, ma tête
« couronnée d'épines, mes mains et mes pieds percés,
« mon côté ouvert et perdant tout son sang ! vois mon
« Calvaire ! vois ma Croix ! C'est pour toi que j'ai tant
« souffert, pour t'aider à expier tes crimes, pour t'aider à
« prendre courage aussi, surtout pour te rendre le Ciel

1. Ezech., III, 25.

« que tu avais perdu. Reviens à moi; fais entendre une
« seule parole de repentir sincère, et je te pardonne à
« l'instant. Je ne me souviendrai plus de tes crimes; je te
« rendrai mon amitié; et si tu veux mon Ciel encore, au-
« jourd'hui même tu l'auras! »

Il vous paraît que j'exagère; écoutez!

*
**

« Un des voleurs suspendus en croix avec Jésus, lui
jetait des blasphèmes; il disait: « Si tu es le Christ,
« sauve-toi donc toi-même et nous avec toi. »

« Mais l'autre le reprenait: « Tu ne crains donc pas
« Dieu, toi qui endures les mêmes tourments que lui? »

« Nous, du moins, nous souffrons justement; nous
« n'avons que ce que nous méritons; mais lui n'a rien
« fait mal. »

« Et il disait à Jésus: « Seigneur, souvenez-vous de
« moi quand vous viendrez en votre royaume. »

« Et Jésus lui répondit: « En vérité, je te le dis:
« aujourd'hui même tu seras avec moi en Paradis¹. »

Les siècles présents à cette scène ont entendu et se sont
répété les uns aux autres cette adorable parole: « Tu seras
« aujourd'hui en Paradis avec moi. » On a exalté la misé-
ricorde de Dieu qui admet à la table céleste les pécheurs
eux-mêmes, si seulement ils pleurent leur péché. Les
Saints ont fait mieux que d'admirer, ils ont imité cette
miséricorde: on en a vu baiser les pieds des prisonniers,
se mêler à leurs travaux, vouloir même se charger de
leurs chaînes; et les embrassant avec une ineffable ten-

1. S. Luc, xxiii.

dresse, ils les nommaient leurs frères ! mais ce qu'on n'a pas encore rencontré, c'est une œuvre publique avec le but avoué et permanent d'*imiter Jésus dans la réhabilitation d'âmes flétries par le crime et par la sentence des Tribunaux!*...

Et c'est là cependant (il est temps de conclure), c'est là ce que nous voulons pour nos malheureuses libérées. C'est là le baume qu'il faut à leurs blessures. Depuis longtemps réhabilitées à la face du ciel et dans le for de leur conscience, nous les voulons réhabilitées de même dans le for extérieur et à la face de la société !

*
*
*

Pour la réalisation de ce que nous avons rêvé, il nous fallait une force supérieure aux forces humaines, et un modèle qui ne se trouvait pas au monde. Maintenant l'une et l'autre sont trouvés.

Cette force, c'est celle que donne le Christ et dont l'Apôtre disait : « Je puis tout en celui qui me fortifie ; » et s'il l'a dit, c'est qu'il l'avait expérimenté en ces combats mémorables où sentant sa faiblesse et sa pente naturelle vers le mal, il cria vers le Christ, et le Christ se contenta de lui répondre : *Sufficit tibi gratia mea.* « Ma grâce te suffit. » Notre force sera la Grâce de Dieu, cette force qu'il ne refuse jamais à ceux qui la lui demandent avec humilité.

Et notre modèle, c'est Jésus-Christ lui-même, tel que les saints Évangiles nous l'ont dépeint : *Innocent, s'inclinant vers les coupables et se confondant avec eux, et les abritant ainsi du manteau de sa pureté.*

Donnez-moi quelques femmes de la suite de Jésus-Christ, des femmes dont le nom soit demeuré sans tache et le cœur sans souillures ; des femmes qui, mues par le généreux dessein de marcher sur les traces du Maître, ne dédaignent pas de s'abaisser, comme lui vers de pauvres dégradées pour leur tendre la main et les reconforter ; plus encore, qui les attirant et les élevant peu à peu, consentent à partager pleinement avec elles l'auréole de leur pureté, acceptant en retour quelque part de leur déshonneur s'il en reste encore à leur front. Qu'on me donne de ces femmes, et le rêve se réalise, et Jésus a des continuateurs dans la réhabilitation des âmes déchues ; et la *Maison de Béthanie* a commencé ; car c'est le nom que nous donnerons à cette œuvre.

Comprenez-vous ce qu'aura de touchant et de vrai le nom de Maison de Béthanie ?

L'Évangile nous rapporte qu'à Béthanie vivaient deux sœurs : l'une d'une inviolable vertu, c'était Marthe, la sœur de Lazare, honorée par l'Église au nombre de ses Vierges ; l'autre, c'était Madeleine la Pécheresse, *dont Jésus avait chassé sept démons*, nous dit l'Auteur sacré, Madeleine la Pécheresse autrefois, aujourd'hui la Réhabilitée. Et Jésus aimait à venir se reposer dans leur maison, et toutes deux rivalisaient d'empressement, l'une à le servir, et l'autre à l'écouter parler. Et Jésus ne semble pas mettre de différence entre elles ; que dis-je ? ô merveille ! c'est à Madeleine qu'il donne à ses pieds et dans son cœur la place de prédilection, et Marthe a beau s'en étonner,

Jésus lui répond avec bonté, mais en donnant encore la préférence à Madeleine : « Marthe, Marthe, vous vous inquiétez et vous vous troublez de beaucoup de choses. — « Or une seule chose est nécessaire. Marie a choisi la meilleure part qui ne lui sera point ôtée ». » Et quelle était cette meilleure part ? sinon que Madeleine aimait davantage, et que la Pécheresse avait devancé la Vierge en l'amour divin. En vérité, quand il se donne aux âmes, Jésus ne regarde point à ce qu'elles furent, mais à ce qu'elles sont ; ni si elles ont failli, mais comment elles aiment ! Pénitentes ou immaculées, il ne pèse les âmes quelles qu'elles soient, qu'au poids de leur amour. Heureuses celles qui, aiguillonnées par leur passé, osent lutter d'amour, même avec les âmes sans tache ! Heureuses celles-ci, si, prises d'une sainte jalousie, elles savent hâter le pas et redoubler d'élan pour ne point se laisser surpasser.

*
* *

Il en sera ainsi dans l'œuvre projetée.

D'un côté, les âmes demeurées pures ; de l'autre, les âmes réhabilitées ; Notre-Seigneur au milieu d'elles, recevant leurs hommages, les encourageant du regard, les soutenant de sa grâce et de son amour. Quelle reconnaissance elles lui doivent toutes ! car la main qui a relevé les unes, est la même qui a préservé les autres de tomber !... Mues d'une même reconnaissance, elles rivaliseront à qui servira mieux et aimera davantage le Dieu qui les a toutes également sauvées, quoique diversement.

1. S. Luc, x, 41, 42.

Leur seule émulation sera l'émulation d'une humble charité. Les Réhabilitées se souviendront qu'elles doivent à ces âmes pures, après Dieu, d'avoir été tirées de l'abîme; elles les vénèreront et les aimeront comme leurs mères et leurs sauveurs.

Et celles-ci ne voyant plus dans les pauvres Réhabilitées que des âmes régénérées dans le sang de Jésus, les respecteront à leur tour, et oubliant généreusement la distance qui les sépare d'elles encore, aux yeux du monde, imitatrices du Cœur de Jésus, elles déverseront sur elles tous les trésors de la plus franche, de la plus cordiale, de la plus chrétienne amitié, de cette fraternité toute surnaturelle des âmes, dont la source et le terme est en Dieu.

Elles auront tout en commun : leur couche sera la même, leur nourriture la même, leur travail le même, leur prière commune ; et pour écarter de ces âmes meurtries tout souvenir humiliant du passé ou tout rapprochement douloureux, si, pour leur salut, elles demandent aux Réhabilitées de garder la clôture durant leur séjour dans la maison, elles seront les premières à leur donner l'exemple ; elles s'astreindront elles-mêmes à une clôture plus étroite et de plus longue durée que la leur. Il n'y aura d'autre différence entr'elles que celle du vêtement et des vœux.

Mais non ; nous ne voulons pas même cette différence.

Notez bien ceci ; car nous touchons à la *Réhabilitation suprême* ; nous sommes vraiment au cœur de l'œuvre ! nous n'avions pas encore passé le vestibule du temple, voici que nous entrons au Saint des Saints.

Découragée autrefois parce qu'elle se voyait flétrie, et flétrie sans retour, la pauvre réhabilitée a relevé la tête ; elle s'est prise à espérer encore depuis que son passé n'est

plus devant ses yeux, et qu'autour d'elle nulle ne semble plus s'en souvenir. Elle voit à ses côtés d'autres âmes qui, pour l'amour de Jésus-Christ, ont renoncé à toutes les joies et à toutes les fêtes du monde, sans avoir rien à expier, et qui sont heureuses ! et elle se sent blessée au cœur d'une sainte jalousie, elle brûle de se consacrer à Dieu, elle aussi, à ce Dieu qu'elle avait aimé déjà dans la pureté de sa jeunesse, mais qu'elle n'aima jamais comme aujourd'hui ! Et se levant, par une divine hardiesse, des pieds de Jésus qu'elle arrosait de ses larmes comme Madeleine, comme Madeleine aussi elle osera s'approcher de sa tête et l'embaumer de ses parfums ¹ !...

Ou, pour parler sans figures, un jour viendra où celle qui fut pécheresse demandera à se consacrer à Dieu, elle aussi, par les vœux de religion.

C'est là qu'on l'attendait. Sa demande est accueillie avec bonté ; et si elle en est trouvée digne, après les épreuves d'usage, un jour, (jour de triomphe et d'ineffables joies !) on la prendra, la pauvre, l'heureuse réhabilitée ! on la parera comme une sainte fiancée ; on la conduira voilée au pied des saints autels ; et là, comme les âmes immaculées, elle qui ne pourrait plus être l'épouse d'un homme, peut-être ! on la consacrera Épouse de Jésus-Christ, de Celui qui n'a point dédaigné de se nommer l'ami de Madeleine et dont les Pharisiens disaient : Voilà... l'ami des pécheurs et des publicains ². *Ecce... publicanorum et peccatorum amicus*. Et on leur dira comme on l'a dit aux Ames Vierges : « Écoute, ô fille, et vois, prête « l'oreille ! — Oublie ton peuple et la maison de ton père,

1. S. Matth., xxvi, 7.

2. S. Matth., xi, 19.

« car le Roi est épris de ta beauté ¹. » Et le Roi dira dans le Ciel à ses Élus et à ses Anges : « Mes amis, réjouissez-vous avec moi car j'ai retrouvé la brebis que j'avais perdue ². » N'est-il pas écrit : « Il y aura plus de joie dans le ciel pour un seul pécheur qui vient à repentance que pour quatre-vingt-dix-neuf justes qui n'ont pas besoin de conversion ³. » — Qu'est-ce donc pour une pécheresse qui devient Épouse du Christ?...

Sa réhabilitation est achevée. Désormais mêlée aux âmes consacrées, abritée de leur pureté, elle partagera leur sort et leur honneur aux yeux des hommes. Nul regard humain ne pourra plus reconnaître ce qu'elle fut. Le passé n'est plus; l'avenir est sauvé. L'exil lui sera doux sur la terre; elle sait que le Ciel l'attend !

*
**

Voilà la *Réhabilitation* véritable.

Voilà l'Œuvre que toutes les consciences réclament, que les âmes généreuses appellent depuis si longtemps de leurs vœux !

Voilà l'œuvre que ni les tribunaux, ni les sociétés humaines ne pouvaient faire !

A l'exemple de Jésus-Christ et soutenues par sa grâce, des âmes pures se sont abaissées vers des âmes autrefois criminelles et elles les ont couvertes de leur pureté, elles et leurs crimes, et les ont *réhabilitées* à jamais !

Je ne pense pas qu'il soit possible de faire davantage en réhabilitation, ni davantage en charité. Aussi notre am-

1. Ps. XLIV, 14.

2. S. Luc, XV, 6.

3. S. Luc, XV, 7.

bition ne va-t-elle pas plus loin ; mais elle va jusque-là !

Et maintenant où trouver des âmes capables d'un dévouement pareil ?

Elles sont trouvées. Déjà l'ange du Seigneur en a marqué plusieurs au front du signe sacré. Les unes, dans le monde, au sein de leurs familles, les autres dans le cloître, travaillant à leur propre formation avant d'entreprendre celle des autres, elles attendent que l'heure sonne enfin de se dévouer sans réserve, et que le champ leur soit ouvert. Ce n'est encore qu'un petit grain de sénévé, mais il grandira, si Dieu le bénit. Il deviendra un grand arbre à l'ombre duquel bien des oiseaux du ciel viendront se reposer. La grâce de Dieu qui gouverne les mondes, fonde et renverse les empires, appelle ce qui est comme ce qui n'est pas, la grâce de Dieu ira toucher, dans le plus secret de leur conscience, d'autres âmes que j'ignore, qui sont encore dispersées dans le siècle, mais qu'il a préparées à cette grande mission. Car il en est, je le sais, je l'ai vu ! il en est dont les yeux sont pleins de larmes parce que les jours du monde sont obscurcis de ténèbres, et que les flots de la divine lumière semblent ne plus venir jusqu'à lui. Et les mains levées au ciel, elles crient à Dieu, comme autrefois les disciples d'Emmaüs : « Demeurez avec nous, Seigneur, car il se fait tard déjà » ; les ombres envahissent la terre : « le froid nous pénètre de toutes parts... » et elles cherchent autour d'elles, et elles ne trouvent d'aucun côté l'idéal de leurs rêves et de leurs aspirations. Elles frappent, et le monde ne sait pas ouvrir ; elles appellent, et le monde ne peut leur répondre ;... la Maison de Béthanie sera l'issue par laquelle sortant des entraves du siècle, elles

entreront dans la lumière tant désirée de Jésus, leur Sauveur, dans la voie royale et divine du sacrifice et de l'amour. Il est dur, sans doute, il est douloureux pour notre superbe nature, de tendre une main fraternelle au déshonneur vivant ; mais le Christ l'a bien fait ! Et si elles aiment le Christ, elles aimeront ses œuvres ; et si elles aiment ses œuvres, elles ne craindront pas de descendre avec lui jusqu'au dernier échelon de la société vers ceux que le monde méprise et rebute. Elles trouveront là nos parias, assises solitaires et pleurant leur honneur et ne voulant pas être consolées parce qu'il n'est plus : et elles les consoleront cependant, leur donnant le baiser de la paix, de la réconciliation, de l'oubli, le saint baiser du Christ, et les voyant à leurs pieds elles les attireront à elles, et d'une voix émue elles leur diront : « Mon amie, montez plus haut ! Nous sommes servantes de Dieu comme vous, asseyez-vous là à nos côtés. Venez, vous êtes notre sœur ! »

Quel jour ! et quand verra-t-on ces choses ?...

— Quelques pauvres réhabilitées attendent aussi, les unes dans le monde, les autres encore dans la prison. Comme les corps des défunts attendent dans les ténèbres et l'ignominie du tombeau le jour solennel entre tous où l'âme doit descendre du ciel pour leur rendre la vie et les glorifier, de même, dans les larmes et les hontes de leur prison, elles gémissent, elles appellent de tous leurs vœux ce jour solennel aussi où des âmes immaculées s'abaisseront jusqu'à elles pour leur rendre (fût-ce à leurs dépens !) la vie, la liberté, l'honneur !...

*
* *

Eh! que manque-t-il donc encore pour que cette grande œuvre s'accomplisse?

Il faut deux choses à toute œuvre : l'esprit, l'âme qui la vivifie ; le corps qu'elle anime et dont elle se sert.

L'esprit et l'âme de la Maison de Béthanie, vous les connaissez maintenant. C'est cette fraternité de la Grâce unissant au pied des autels des âmes que séparait un abîme en apparence infranchissable : des âmes déchues, déshonorées, et des âmes sans tache ; c'est cette charité du Christ effaçant entre elles toutes distances et toutes distinctions ; ce sont des âmes d'élite avides, quoi qu'il leur coûte, de marcher sur ces traces divines, quand il réhabilitait les pécheurs et les criminels !

Et le corps où doit vivre et palpiter cette âme, c'est la Maison bénie de Dieu et des hommes qui doit abriter bientôt cette grande imitation de Jésus, inouïe jusqu'à nos jours.

Est-ce donc cet abri que nous cherchons ? Est-ce là ce qui nous arrête ?

Non. Cet abri lui-même est trouvé.

Sous un ciel pur, à l'air salubre et embaumé des champs, sur un point culminant d'où leur regard n'apercevra que dans le lointain, comme dans la fumée et le brouillard, les hommes et les cités, et toute cette agitation tumultueuse d'un monde qui leur a été si funeste ; loin des lieux où elles ont souffert, loin des lieux où elles ont failli : en un site à la fois austère et doux, tout inondé de soleil d'un côté, de l'autre tout en-

veloppé d'ombrages, comme un nid d'oiseau sous les feuilles, s'élève une maison calme, silencieuse, recueillie, qu'on dirait faite tout exprès. Vaste, elle peut se prêter à toutes les combinaisons d'intérieur; bâtie au siècle dernier, elle réunit des conditions de solidité et de durée qu'on chercherait en vain dans la plupart des constructions modernes. Quelque terre, des vergers et des jardins l'entourent; le tout ceint de grands murs tapissés de vigne et d'espaliers. C'est (qu'on me permette une image) c'est une immense fleur, fermée aux vapeurs de la terre, mais étalant au soleil sa corolle épanouie, comme un calice où recueillir les gouttes de rosée et les tièdes rayons qui lui viendront du Ciel.

Au sortir du lieu de l'expiation, les Ames des trépassés sont accueillies par les Anges et introduites par eux en la société des Élus, aux délices du Ciel, à jamais ! Et elles aussi, ces pauvres Réhabilitées ! elles aussi, au sortir du long et dur purgatoire de la prison, elles seront accueillies par des Anges, admises en la société des Saints, introduites enfin et pour toujours, si elles le veulent, en *un lieu de rafraîchissement, de lumière et de paix*, en un Paradis de délices, bien humble et bien pauvre encore, mais déjà magnifique à côté du lieu qu'elles auront quitté !

*
* *

Et il est là cet abri que Dieu leur réserve; il est prêt; il attend, impatient de porter enfin avec vérité le nom si doux de *Maison de Béthanie*; et ses vieux murs tressaillent de joie à la pensée que, dans quelques jours sans doute,

ils vont être les heureux témoins des mystères du plus étonnant amour ¹ !

Mais enfin que faut-il donc pour cela ? — Une seule chose : cette chose sans laquelle on ne peut rien en cette vie ; cette chose qui d'ordinaire ne fait pas défaut aux hommes, quand il s'agit d'élever un monument à l'Industrie ou seulement à leurs plaisirs ; et pour rendre justice à tous, cette chose que Notre Temps n'a jamais refusée aux grandes et charitables entreprises. — Il n'agira pas autrement aujourd'hui.

Non ; le siècle l'a voulu : la Religion le veut : il faut *réhabiliter les misérables*, « non plus en paroles et du bout des lèvres seulement, mais en œuvres et en vérité. » Ce n'est plus assez de leur bâtir un asile pour abriter leur déshonneur ; c'est une famille qu'il leur faut, un vrai foyer domestique qui leur rende l'amour et l'estime et l'honneur publics ! — Le Siècle seul ne l'a pu faire malgré ses richesses et sa puissance, parce que c'est là avant tout une œuvre de haute vertu et que la vertu est de Dieu. Seule, la Religion, elle aussi serait impuissante, malgré l'infatigable dévouement qu'elle inspire aux âmes, parce que surabondamment enrichie des dons du Ciel, elle est pauvre des biens de la terre. Que le siècle et la Religion s'unissent ! Ils pourront tout entreprendre, tout oser, tout accomplir ! Que ceux qui possèdent consentent à mettre un instant leurs ressources au service de la Vertu qui n'a rien, et cette œuvre impossible verra le jour, et les Générations à venir célébreront dans leurs cantiques le siècle

1. Des raisons de prudence, que l'on comprendra, ne nous permettent pas de désigner plus clairement la maison projetée, avant que l'œuvre soit entièrement en mesure d'en réaliser l'acquisition.

fortuné qui, après tant d'autres prodiges, aura encore enfanté celui-là.

Et maintenant vous savez notre But, vous savez nos Moyens aussi ; vous avez touché du doigt la plaie et vous avez vu quel baume il faut pour la guérir.

Ce sont des âmes dignes de toute pitié, qui ont longtemps souffert, qui ont longtemps pleuré ! Il s'agit de leur donner quelque dédommagement enfin aux longues douleurs de leur prison ;

Ce sont des âmes, autrefois déshonorées, mais depuis longtemps déjà *réhabilitées devant Dieu* ; il s'agit de les *réhabiliter enfin à la face des hommes*.

Ce sont des âmes à sauver ! à sauver non pas de la misère seulement, ni seulement des hontes du passé, mais à sauver de nouveaux crimes et d'un nouveau déshonneur, fatalement inévitables ! à sauver non pas pour cette vie, mais à sauver pour l'Éternité ! à l'exemple et pour l'amour de celui qui disait de lui-même : « Le Fils de l'homme est venu chercher et sauver ce qui était perdu. » *Venit enim Filius hominis quærere et salvum facere quod perierat* ¹.

¹ -4. S. Luc, XIX, 40.

C'est là l'*Œuvre des Réhabilités*. Je vous l'ai dit et vous l'avez compris, c'est par excellence l'œuvre de Notre Siècle ; c'est donc Notre Œuvre à tous.

Que ceux qui tiennent en main le sceptre ou le glaive des Lois ne l'oublient point ! La grande, la belle et sainte Justice n'est pas celle qui châtie les crimes, mais celle qui les prévient ! Et si Dieu doit un jour retirer sa gloire des peines des damnés, il est certain qu'elle jaillira mieux encore des âmes qu'il a préservées de l'abîme, et de tant d'autres qu'il en a retirées par un excès d'amour.

Et Vous vers qui ma pensée et ma plume s'étaient retournées tout d'abord, Vous mes concitoyens et mes Frères, j'en ai la confiance, vous ne mériterez pas ce reproche qu'adressait aux hommes de son temps, un ami de Notre Siècle pourtant, s'il en fut jamais, un prêtre, jeune alors, mais qui fut depuis le Père Lacordaire ; — Il plaidait, lui aussi, en faveur d'une cause analogue à la nôtre, en faveur de pauvres Madeleines, de « cette sorte de mi-
« sère et d'abjection dont on ne peut prononcer le nom,
« disait-il, devant une oreille qui se respecte ; » et, en ce discours que j'ai déjà cité, il concluait : « Mais elle n'est
« que le produit de vos passions à vous riches, à vous
« jeunes, à vous puissants, à vous gens lettrés, qui ou-
« bliez tout cela et qui ne daignez pas même ouvrir
« votre bourse pour payer à ces âmes perdues un lit dans
« un hôpital, où elles meurent entre Dieu qui les re-
« cherche encore et le monde qui les a flétries et abandon-
« nées pour vous », » — Il ne sera pas dit que depuis vingt années notre siècle n'ait pas marché, en bienfaisance comme en toutes choses ; et s'il en est parmi vous

1. *La Madeleine*, par l'abbé Lacordaire.

qui, en lisant le récit de ces infortunes, aient senti s'éveiller en des coins oubliés de leur âme quelque ressouvenir et quelque regret des œuvres de leur passé, ils sauront que de tels souvenirs chez un homme de cœur ne doivent jamais demeurer stériles, et que ces sortes de regrets appellent leur réparation !

Et vous, âmes chrétiennes et pures, vous qui, en plus grand nombre sans doute, allez faire accueil à ces pauvres pages tombées du cœur d'un prêtre comme les larmes tombent des yeux, vous montrerez une fois de plus que nul n'est indulgent, nul ne sait compatir aux fautes et aux douleurs d'autrui comme une âme restée sans reproches ; que nulle main n'est généreuse comme celle qui n'a rien à réparer !

A l'œuvre donc ! Que chacun apporte son obole, et à défaut d'obole, sa sympathie et ses prières au moins ! Qui que vous soyez qui lisez ces lignes, Frères et Sœurs, ne l'oubliez pas : des âmes sont là qui attendent et qui souffrent, anxieuses de leur avenir. Autrefois un arrêt sévère mais juste les a frappées ; aujourd'hui elles attendent de vous un second arrêt ; mais elles ne méritent plus d'être condamnées. A vous pourtant de prononcer sur leur sort ! Leur vie et leur mort sont entre vos mains ; plus que cela, leur salut ou leur perte définitive, éternelle ! Parlez ! Frappez, si vous en avez le courage ! Si vous refusez de leur tendre les mains, tôt ou tard c'en est fait d'elles ;

vous les précipitez du même coup dans la misère et le dés-honneur ; vous les perdez sans retour. — Que si vous leur tendez, au contraire, une main secourable, vous les sauvez ! Et désormais vous verrez se dresser et marcher devant vous dans la vie comme l'étoile de l'espérance, cette parole prophétique, cette promesse divine : « Heureux qui sait
« compatir aux misères du pauvre. Au jour du malheur,
« le Seigneur le délivrera. — Que le Seigneur le garde et
« le vivifie ! Qu'il le rende heureux sur la terre et ne le
« livre pas aux mains de ses ennemis ! ¹ » Et un jour,
au jour redoutable, votre âme tressaillera de bonheur quand
se tournant vers ses Élus, « le Roi leur dira : Venez les
« bénis de mon Père, possédez le royaume préparé pour
« vous depuis l'origine du monde... car j'étais en prison
« et vous êtes venus à moi... J'étais sans asile et vous
« m'avez recueilli... — Et alors les Justes lui répondront
« (et vous répondrez avec eux) : « Mais quand donc, Sei-
« gneur, avez-vous été sans asile, et nous vous avons re-
« cueilli ; en prison, et nous sommes venus à vous ?... » —
Et le Roi alors leur répondra : « En vérité, je vous le dis,
« chaque fois que vous avez fait ces choses aux plus pe-
« tits d'entre mes frères, c'est à moi-même que vous
« l'avez fait.... » — Et se tournant vers d'autres, il
leur dira : « Retirez-vous de moi, ... car chaque fois
« que vous avez refusé ces choses aux plus humbles
« d'entre les miens, c'est à moi-même que vous l'avez
« refusé ². »

« Dépose ton aumône dans le sein du pauvre, et elle
« priera pour toi, et elle te gardera de tout mal ³. — Mieux

1. Ps. xl, 23.

2. S. Matth., xxv.

3. Livre de l'Ecclésiastique, xxix, 5.

« que le bouclier et la lance des braves elle repoussera
« ton ennemi. — Comme l'eau peut éteindre le feu le plus
« ardent, ainsi l'aumône peut effacer les péchés ¹. »

1. Ibid., III, 33.

FIN.

Le noviciat de l'œuvre est provisoirement à Nancy.

Une petite brochure contenant des détails plus précis sur la Maison de Béthanie, sera envoyée à toutes les personnes qui voudront bien s'intéresser à l'Œuvre, et qui en feront la demande.

Adresser les dons et les demandes au Rév. Père Lataste, sous-prieur, au couvent des Frères-Prêcheurs de Flavigny-sur-Ozerain (Côte-d'Or.)

11. 1 Allocutio Pii IX.
- 2 Lettre Ap. de Concep. Virg.
- 3 Oraison fun. de Lamoricière
par Dupanloup
- 4 Le gen. Lamoricière
par Montalembert
- 5 Lettre sur le Conc. Oummen.
par Dupanloup
- 6 Rome et le Vicar Lavoyard
par Lubineau. Solg
- 7 Educat. des classes Ouvrières
par Hyacinthe
- 8 J. Levis. Or. del Can Ambr.
Soli.
- 9 Les Réhabilités
Sabatte.